

RSE 2024

RONDY

Groupe



Notre charte

Le Groupe RONDY est conscient de ses obligations en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Le Groupe RONDY, fondé en 1946, est un groupe familial qui perdure depuis 3 générations et qui investit pour son développement économique futur.

Soucieux des enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus essentiels dans notre société, le Groupe RONDY s'engage dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

Il se fonde sur la conviction qu'au-delà des ob-

jectifs économiques, l'adoption de ces pratiques plus éthiques et durables contribue efficacement à l'amélioration du monde actuel.

Notre engagement constitue un pilier central de la stratégie long terme de notre Groupe.

Nos intentions doivent se traduire par des changements et des engagements ambitieux. Nous mobilisons l'ensemble de nos collaborateurs dans cette stratégie commune.

Nos valeurs

Nos valeurs nous guident au quotidien pour entretenir cette relation de confiance entre collaborateurs et partenaires

Engagement

La qualité d'entreprise de notre gestion, notre politique d'investissement et l'exécution de nos opérations sont l'objet d'une vigilance permanente.

Intégrité

Probité envers l'ensemble de nos partenaires : délais, tarifs, qualité et confidentialité.

Respect

Bienveillance avec nos collaborateurs et nos partenaires pour cultiver une collaboration saine.

Pérennité

Construire une relation de confiance pour avancer ensemble dans le futur.

Table des matières

Le Groupe RONDY

Présentation du Groupe RONDY.....	8
Nos engagements	11
Nos certifications et labels	11
Pacte de l'ONU	12
Les objectifs de développement durable	14

Social et droits de l'Homme

Diversité, discrimination et harcèlements	18
Liberté d'association	20
Travail des enfants	20
Conditions de travail.....	21
Santé et sécurité des employés	24
Politique sécurité et engagement de la direction	27
Dialogue social	28
Accompagnement des collaborateurs	30
Entreprise solidaire	30
Indicateurs et ambitions	32

Code éthique

Anti-corruption et extorsion	36
Évaluation des risques de corruption	37
Conflits d'intérêts	38
Pratiques anticoncurrentielles	38
Anti-blanchiment d'argent	39
Fraudes et intégrité financière	39
Infrastructure informatique	40
Sécurité de l'information	42
Indicateurs et ambitions	43

Achats responsables

Politique d'achats responsables	46
Sélection et évaluation des fournisseurs	47
Recours au travail forcé	47
Éco-conception et emballages	48
Protection du consommateur	50
Indicateurs et ambitions	51

Protection de l'Environnement

Préservation de la Biodiversité et des espaces verts	54
Gestion des Ressources Naturelles	55
Gestion des déchets	60
Sensibilisation et Engagement des Collaborateurs	64
Bilan carbone 2024	66

Le Group





de RONDY

Présentation du Groupe RONDY.....	8
Nos engagements	11
Nos certifications et labels	11
Pacte de l'ONU	12
Les objectifs de développement durable	14

Présentation du Groupe RONDY



Outillage, quincaillerie, électricité, éclairage, domotique, outillage et accessoires automobiles, équipements de protection individuelle.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Fondé en 1946, le Groupe RONDY est un acteur majeur du négoce de gros en France dans le secteur de la distribution au travers de ses filiales françaises et asiatiques.

Notre groupe familial basé en Haute-Loire bénéficie d'un outil logistique hors du commun avec une tour de stockage entièrement automatisée d'une capacité de 27000 palettes et un entrepôt de 35000 m² dédié aux déchargements des containers, à la préparation de commandes et au stockage des gros gabarits et produits sensibles (8000 palettes supplémentaires).

QUELQUES CHIFFRES (2024)

510

containers reçus

50M€

chiffre d'affaires brut

13K

références

2,9K

clients actifs

12M

produits vendus

130

salariés

AUREC SUR LOIRE

SHANGHAI

HONG-KONG

NOS ENTITÉS

AUTOBEST

Gefom
www.gefom.com

dofin

IEV
RONDY
IMPORT EXPORT DU VELAY

Financière
RONDY

E.P.I ON WEB
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

NOVOO.com

MECA 24

RONDY
IFAR EAST

SARL
RONDY



UNE TOUR DE STOCKAGE ENTièrement AUTOMATISÉE

D'une longueur de 150m et d'une hauteur de 35m (19 hauteurs de palettes), elle a une contenance totale de 27 000 palettes. Le groupe dispose d'un grand espace supplémentaire de 18 000m² de stockage. Les tapis roulants automatisés deviennent un nouveau mode de transport intelligent et interactif. Arrivé à la zone de préparation, le produit est conditionné, pesé électriquement, colisé, scanné et palettisé. Le but essentiel du Groupe RONDY est d'accomplir, dans les meilleures conditions économiques et les meilleurs délais, la livraison des commandes clients.



CONFORMITÉ AUX CAHIERS DES CHARGES

Nos approvisionnements sont testés sur les sites de production par notre équipe d'inspection et contrôlés à réception dans nos locaux. En outre, nos partenariats avec des laboratoires de référence nous assurent une conformité réglementaire sans faille.



UN SYSTÈME DE GESTION SUR MESURE

Notre système de gestion, développé en interne par notre équipe informatique, permet une centralisation optimale de nos données et une excellente adaptation à nos besoins.



UN SERVICE MARKETING DÉDIÉ AUX BESOINS DE L'ENTREPRISE

Grâce à notre service marketing intégré, nous sommes autonomes et réactifs quant à la réalisation de nos packagings, notices, catalogues, photos, supports de communication divers...



UNE FORCE DE VENTE DÉPLOYÉE DANS TOUTE LA FRANCE

Notre force de vente, riche de 14 commerciaux, permet de répondre aux attentes de notre clientèle dans les plus brefs délais.

Nos engagements



Le Groupe RONDY s'engage aux côtés de Reforest'Action en participant à la plantation d'une forêt parce qu'après la réduction de l'empreinte carbone, la forêt s'avère être la meilleure solution pour répondre positivement aux défis que sont le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.



Nous avons adopté le code de conduite amfori BSCI, qui promeut un commerce ouvert, durable et respectueux des travailleurs. Le processus amfori BSCI comprend des projets de sensibilisation, des formations, l'organisation de tables rondes avec les autorités et les syndicats, ainsi que des audits réguliers réalisés par des organes de contrôle agréés.



Le Groupe RONDY est adhérent du "Global Compact", programme des Nations Unies en faveur du Développement Durable. Cette initiative, lancée par l'ONU en 2000, incite les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

Nos certifications et labels



Afin de mesurer et de renforcer notre engagement envers des pratiques commerciales responsables sur les plans social et environnemental, **nous avons initié une démarche d'évaluation auprès de l'organisme Ecovadis et avons obtenu le label Argent en 2024.**



Le Groupe RONDY est certifié Opérateur Economique Agréé simplifications douanières. Ce label est reconnu dans le monde entier comme un gage de sérieux et de fiabilité. Il assure la maîtrise du risque réglementaire et de fraude douanière, la traçabilité des flux et le contrôle interne, mais aussi la sécurité des systèmes d'information.

CERTIFIED



HappyIndex®AtWork
2024

Le Groupe Rondy labellisé #TechAtWork par ChooseMyCompany en 2024 !

Cette distinction valorise notre engagement pour un environnement de travail innovant et attractif dans le secteur technologique. Nos collaborateurs ont évalué anonymement plusieurs critères clés : ambiance, développement professionnel, reconnaissance, rémunération et adhésion aux valeurs de l'entreprise. Ce label récompense nos efforts et nous motive à continuer d'innover pour améliorer l'expérience de travail chez Groupe Rondy !

Pacte de l'ONU

Le Pacte mondial des Nations Unies propose un cadre d'engagement universel et volontaire, qui s'articule autour de dix principes relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.



Le Groupe RONDY s'engage à respecter ces dix principes du Pacte mondial des Nations Unies

PRINCIPE 1

Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

PRINCIPE 2

Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

PRINCIPE 3

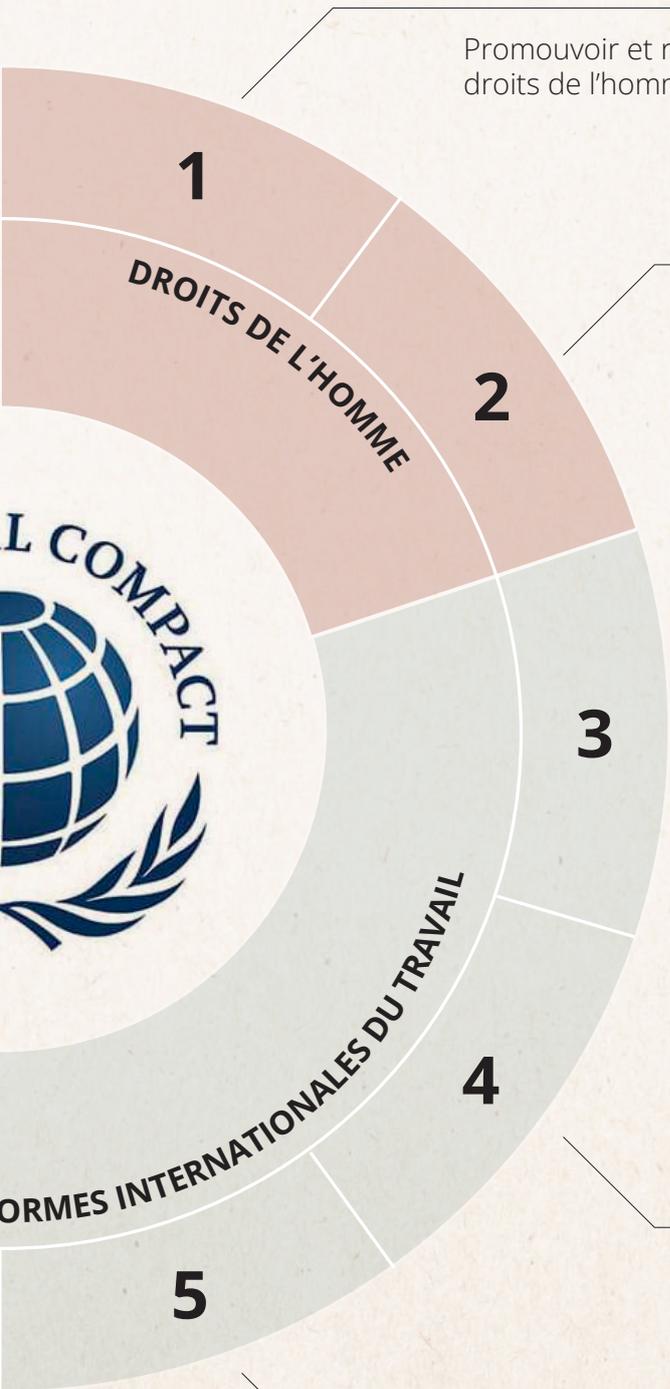
Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective

PRINCIPE 4

Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire

PRINCIPE 5

Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



Les objectifs de développement durable

Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Établir des modes de consommation et de production durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

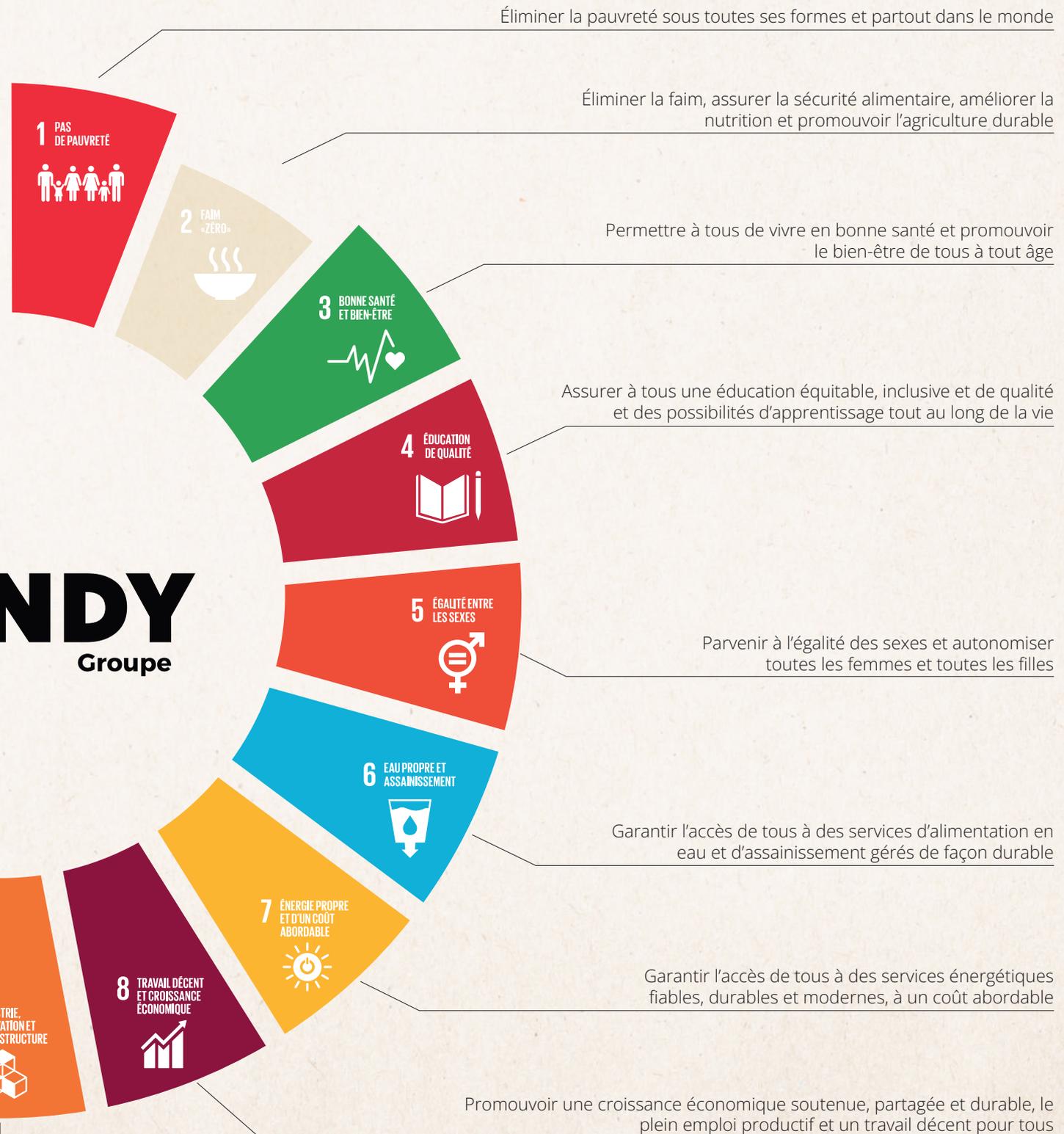
Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre



RSE 2023
ROI

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir l'innovation et profiter à tous et encourager

Le Groupe RONDY adhère aux 17 Objectifs de développement durable (ODD) élaborés par les Nations unies en 2015. Ils constituent un appel mondial à agir à l'horizon 2030 pour réduire les inégalités, rendre le monde meilleur pour les générations futures, notamment en apportant des solutions au problème du changement climatique, et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.



ouvoir une industrialisation durable qui
ourager l'innovation

Social e de l'H





et droits omme

Diversité, discrimination et harcèlements	18
Liberté d'association	20
Travail des enfants	20
Conditions de travail	21
Santé et sécurité des employés	24
Politique sécurité et engagement de la direction	27
Dialogue social	28
Accompagnement des collaborateurs	30
Entreprise solidaire	30
Indicateurs et ambitions	32

Diversité, discrimination et harcèlements

ÉGALITÉ AU TRAVAIL

Le Groupe RONDY garantit l'égalité d'accès à l'emploi et de développement de carrière, sans distinction de race, couleur, religion, sexe, âge, opinion politique, ascendance nationale, origine sociale ou orientation sexuelle. Il s'engage à rémunérer de manière équitable un travail identique effectué dans des conditions de supervision similaires et affiche clairement aux candidats son processus de recrutement.

Depuis de nombreuses années, le groupe collabore de façon régulière avec le secteur du handicap en ayant recours à la sous-traitance (ESAT, CAT, etc.) et en intégrant dans nos ateliers des salariés en situation de handicap, qui ont été mis à disposition pour des périodes prolongées. En 2025, 1 salarié issu du milieu protégé est engagé en CDI conventionnel.

L'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap est simplifié grâce à notre référent handicap, qui apporte un soutien dans les démarches de reconnaissance.

En 2024, nous comptons au total 14 salariés bénéficiant d'une RQTH, dont 1 au niveau du CODIR. Le Groupe accorde un jour de congé annuel supplémentaire aux salariés en situation de handicap, notamment pour faciliter leur suivi médical renforcé.

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT

Le harcèlement, qu'il soit de nature sexuelle ou morale, ainsi que les comportements sexistes, sont absolument interdits.

Aucune forme de ces comportements n'est tolérée, et des sanctions seront appliquées en cas de non-respect de cette règle.

Le Groupe RONDY promeut un environnement de travail diversifié et inclusif, où l'apprentis-

Le Groupe Rondy engagé pour l'inclusion ! Cette année 2024, nous avons accueilli les experts handicap de France Travail Monistrol-sur-Loire et Cap Emploi pour découvrir notre entreprise et évaluer l'adaptation de nos postes aux travailleurs en situation de handicap.

Face aux défis de l'emploi et du recrutement, cette visite marque une étape clé pour construire des solutions durables. Chez Rondy, nous croyons que chaque talent mérite sa place !

QUELQUES CHIFFRES (2024)

14

Salariés porteurs de handicap

2

Salariés détachés par l'ESAT

sage continu et le partage de connaissances sont favorisés et appréciés. Les employés sont tenus de se comporter mutuellement avec respect et dignité.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

0

Alerte harcèlement



Les salariés ont à leur disposition le "formulaire de signalement d'alerte" pour déclarer, signaler de tels agissements s'ils en sont témoin ou en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

ÉGALITÉ DES SEXES

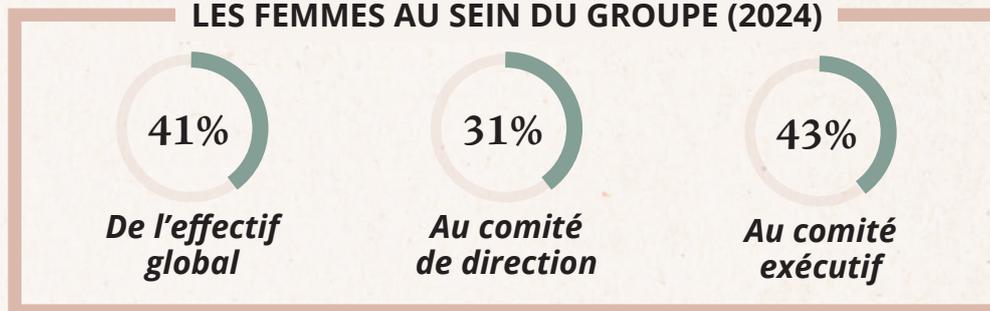
Les notes obtenues par le Groupe RONDY en matière d'index d'égalité hommes-femmes pour l'année 2024 reflètent notre engagement naturel et durable en faveur de la promotion de nos salariés, quel que soit leur sexe.

Au cours de cette même année, la **présence de deux femmes parmi les dix rémunérations les plus élevées** au sein du Groupe illustre l'engagement en faveur de l'égalité de traitement qui est promu au plus haut niveau de la Direction.



Index égalité
Homme Femme

LES FEMMES AU SEIN DU GROUPE (2024)

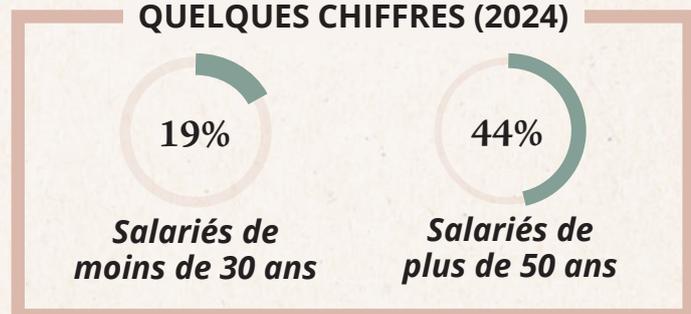


DIVERSITÉ

Pour le Groupe RONDY, la diversité des employés et des cultures représentées est une véritable richesse. Nous sommes particulièrement fiers de disposer d'équipes locales stables à Shanghai et à Hong Kong. Certains de nos collaborateurs nous y accompagnent depuis plus de 20 ans.

La diversité et l'inclusion dont notre groupe fait preuve dans sa politique de recrutement et sa culture d'entreprise, nous permettent de rester innovants. Une équipe diversifiée apporte des idées, des compétences et des expériences passées différentes, ce qui donne lieu à des échanges plus riches et à des solutions plus innovantes et inclusives pour nos clients.

QUELQUES CHIFFRES (2024)



Le Groupe est fier d'accueillir chaque année de nombreux stagiaires et apprentis, de la 3^{ème} au Master, pour leur faire découvrir nos valeurs, nos métiers et notre environnement de travail.

QUELQUES CHIFFRES (2024)



Liberté d'association

Le Groupe RONDY reconnaît aux travailleurs et aux employeurs le droit, sans autorisation préalable, de constituer des organisations de leurs choix ainsi que celui de s'y affilier et de négocier collectivement de manière libre et indépendante. Nous nous engageons à respecter la libre expression du droit syndical, en conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays d'opération.

Les travailleurs doivent être assurés d'une protection appropriée contre toute forme de discrimination visant à entraver leur liberté syndicale en matière d'emploi.

Notre engagement auprès de AMFORI BSCI permet de nous assurer de l'amélioration de nos fournisseurs sur ce point.



Travail des enfants

Le Groupe RONDY s'engage à ne pas employer, sous aucune forme, des individus qui ne respectent pas l'âge minimum requis pour travailler, conformément à la législation nationale et aux Conventions 138 et 182 de l'OIT. Il est important de noter que l'âge le plus élevé parmi ces références sera pris en considération.



Les salariés ont à leur disposition un «formulaire de signalement d'alerte» pour déclarer ou signaler de tels agissements s'ils sont témoins de ceux-ci ou en ont connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

Conditions de travail

SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX

Le Groupe RONDY se conforme à la réglementation locale concernant les salaires minimaux et conventionnels. Les salaires que nous appliquons sont au moins équivalents à la moyenne des salaires pratiqués dans le pays pour des activités similaires.

Les salariés du Groupe RONDY bénéficient :

- **D'un 13ème mois**
- **D'une prime individuelle sur objectifs**
- **De tickets repas**
- **D'un comité Social et Économique**
- **D'une prime d'indemnité de transport**
- **D'un Pereco et d'un CET**

La Direction effectue une revue salariale plusieurs fois dans l'année afin de maintenir une politique globale de rémunération motivante.

Le salaire de subsistance est évalué à 1800€ brut en Auvergne. 100% des salaires du groupe sont au-dessus de ce seuil.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

16
ans

*Ancienneté
moyenne de
nos salariés*

45
ans

*Moyenne d'âge
des salariés*

SYSTÈME DE PRIMES LIÉES À LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE

Nous impliquons et récompensons nos salariés avec un système de prime individuelle basé sur des critères et des objectifs préalablement identifiés et partagés.

La transition volontaire vers l'union économique et sociale a facilité la création d'un accord de participation aux bénéfices commun à toutes les sociétés de l'UES et a permis de maintenir un CSE doté d'un budget.



RÉMUNÉRATION DES HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES OU ATYPIQUES

Le Groupe RONDY rémunère les heures supplémentaires pour les personnels non-cadres à hauteur de 25 % pour les 8 premières heures supplémentaires par semaine, et à 50 % au-delà de ce seuil.

Nos outils permettent à nos salariés d'accéder à leur pointage, de consulter leur solde de congés, et favorisent la transparence concernant les heures travaillées.

COUVERTURE DES SOINS DE SANTÉ DES SALARIÉS EN PLACE

Le Groupe RONDY offre des prestations sociales plus généreuses, notamment en ce qui concerne la prévoyance et la mutuelle.

Nous avons négocié une mutuelle d'entreprise avantageuse et complète, offrant une couverture de santé de qualité pour nos employés. Le Groupe RONDY prend en charge 50 % des coûts de cette mutuelle pour les salariés. De plus, il est possible d'inclure les membres de la famille (conjoint et enfants) dans cette mutuelle. Actuellement, 92 % des effectifs du Groupe RONDY ont adhéré à cette mutuelle d'entreprise. Les 8 % restants sont couverts par la mutuelle obligatoire de leur conjoint.

En ce qui concerne la prévoyance, le Groupe a conclu des accords très protecteurs pour tous les salariés d'Aurec, quel que soit leur statut, en matière d'invalidité, d'incapacité ou de capital décès. De plus, nous avons mis en place un forfait obsèques en cas de décès du conjoint ou d'un enfant à charge.

RYTHME DE TRAVAIL

Afin d'assurer un repos adéquat aux travailleurs, en conformité avec la Convention n°14 de l'OIT, le Groupe RONDY garantit à ses employés un temps de repos d'au moins 24 heures consécutives pour chaque période de 7 jours. De plus, chaque salarié doit respecter un repos journalier minimal de 11 heures et a droit à la déconnexion.

Il n'y a pas de travail de nuit ni d'horaires postés au sein du Groupe RONDY. Tous les salariés travaillent en journée, du lundi au vendredi. L'entreprise est fermée les samedis et dimanches. Les équipes d'atelier bénéficient également de leur vendredi après-midi.

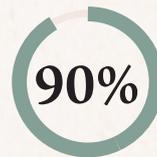
Nous organisons le travail de manière flexible afin d'aider les employés à atteindre un équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle. Nous sommes à l'écoute de nos salariés pour offrir des modalités de travail souples (ex. temps partiel, télétravail, retraite anticipée) et nous avons mis en œuvre de la flexibilité sur les horaires de travail.

Le Groupe favorise la retraite progressive, en particulier pour faciliter la transition vers la fin de carrière pour les salariés de l'entrepôt. À ce jour, une salariée a choisi cette option en 2023 et 2024.

projets 2025

Examen de vision et paire de lunettes avec zéro reste à charge

QUELQUES CHIFFRES (2024)



Salariés pratiquant le télétravail sur les postes le permettant

Le télétravail est encouragé au sein des fonctions administratives et d'encadrement, avec la possibilité de travailler à distance un jour par semaine. Le télétravail n'est pas obligatoire, il repose sur le volontariat, et une charte de télétravail signée par les deux parties permet de définir les conditions et un cadre de bonne conduite.

Après un référendum, la pause déjeuner des fonctions administratives a été réduite de 2h à 1h, afin d'offrir à nos employés une fin de journée de travail moins tardive. Un service de livraison de repas est également disponible.

Chaque journée travaillée de manière exceptionnelle le week-end, comme lors de salons ou de foires à l'étranger, donne droit à une récupération sous forme de jour de repos.

Les Open Space font l'objet d'une charte de bonnes pratiques pour rendre ces espaces de travail agréables pour tous. De plus, un "point phone" a été installé pour garantir l'intimité des appels si nécessaire.

PROGRAMMES FAMILIAUX

Le Groupe RONDY se conforme à la législation française et permet la prise de congés parentaux, à temps plein ou à temps partiel. Nous appliquons également le congé paternité ou d'accueil de l'enfant dans sa nouvelle durée.

Nous avons, à plusieurs reprises, mis en œuvre des dons de congés pour des salariés en situation de proches aidants. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour apporter la flexibilité nécessaire à ces besoins spécifiques.

Le Groupe RONDY offre également des congés spéciaux à demi-salaire pour prendre soin d'un enfant malade, dans la limite de seize jours ouvrables par an. Ces dispositions sont également applicables :

- Au salarié pour prendre soin de son conjoint.
- Au veuf, divorcé ou séparé de corps pour prendre soin d'un enfant vivant à son domicile.

En cas d'hospitalisation d'un enfant, un congé spécial à plein salaire est accordé au père ou à la mère, en remplacement du congé spécial à demi-salaire, dans la limite de 8 jours ouvrables par an.

Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle à l'application des dispositions légales en matière de congé de présence parentale.

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES SALARIÉS

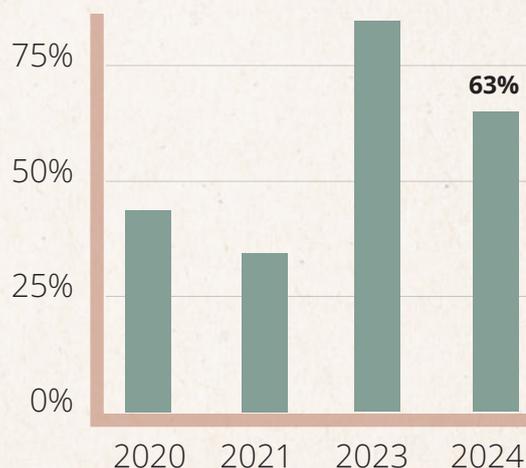
Depuis 2018, des enquêtes de satisfaction des salariés sur divers aspects de la qualité de vie et conditions de travail sont régulièrement réalisées en interne.

Afin de recueillir la satisfaction des employés et leurs attentes en matière d'animation sociale, nous avons introduit, depuis 2023, une démarche de collecte de leurs opinions directement dans des entretiens annuels. Cette initiative vise à renforcer la pertinence de nos plans d'actions en ressources humaines en se basant sur des données solides et concrètes.

En 2024, le groupe Rondy a également lancé une enquête de satisfaction du personnel avec Choo-semycompany, décrochant le label HappyAtWork 2024 avec 55,4% d'opinions favorables et une note de 3,9/5. On peut notamment relever des appréciations particulièrement favorables sur les thèmes suivants :

- Utilité et impact de mon travail : 82,9%
- Equilibre vie pro/vie perso : 78,9%
- environnement de travail : 73,7%
- Qualité des relations humaines : 64,5%
- Management : 61,8%
- Raison d'être de mon poste de travail : 60,5%

Taux de réponses aux enquêtes QVT



Santé et sécurité des employés

ÉVALUATION DES RISQUES AU TRAVAIL

Dans le cadre de notre engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), la santé et la sécurité de nos employés sont des priorités essentielles. Nous mettons en place des mesures strictes afin d'assurer un environnement de travail sécurisé et de prévenir les risques professionnels. L'évaluation des risques constitue une étape clé de cette démarche, permettant d'identifier, d'analyser et de classer les dangers potentiels, qu'ils soient physiques, chimiques, psychologiques ou organisationnels. Ces risques sont consignés dans le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), qui sert de base à l'élaboration du Plan d'Action pour la Prévention des Risques Professionnels et l'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT).

En fonction des résultats de cette analyse, des actions préventives sont mises en œuvre, notamment des formations régulières, des exercices de sécurité et l'adaptation des équipements de travail. Nous veillons à informer et sensibiliser nos collaborateurs aux risques professionnels, tout en les impliquant activement dans notre culture de sécurité. Cette approche préventive permet de réduire les presque accidents afin de limiter les accidents du travail et de garantir un environnement sain et sécurisé pour tous.

Nous avons mis en place des améliorations telles que :

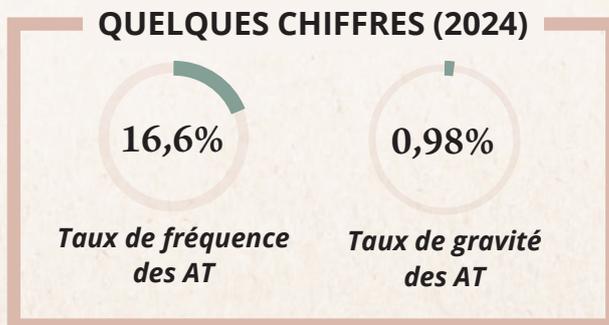
- Filmeuses automatiques,
- Chariots de manutention adaptés à l'activité,
- Convoyeurs de charges,
- Tabourets réglables sur roulettes,
- Casques mains-libres,
- Scanners plus légers
- Doubles écrans et souris ergonomiques,
- Repose-pieds et autres dispositifs visant à améliorer les conditions de travail.

Nous avons pour ambition d'intégrer une plateforme élévatrice spécialement conçue pour le levage de charges lourdes. Cette initiative vise à améliorer la sécurité des opérations en permettant une manutention plus sûre et plus efficace. Elle contribue également à réduire les risques de blessures pour nos employés et optimise les conditions de travail en garantissant une prise en charge ergonomique et rapide des charges.

Suite à une phase de test, nous allons acquérir des exosquelettes en phase de test pour les équipes en charge du déchargement et de la préparation de charges lourdes. Cette initiative vise à améliorer la sécurité et le bien-être des collaborateurs, en réduisant les risques de blessures musculo-squelettiques liés à la manutention de charges. Ces technologies innovantes permettront de soutenir nos employés dans l'exécution de tâches physiques intensives, tout en optimisant leur confort et en contribuant à un environnement de travail plus ergonomique.

Ce projet s'inscrit dans notre volonté de promouvoir une culture de prévention et de soutien à nos équipes, tout en intégrant des solutions technologiques dans nos pratiques professionnelles.

Suite à une étude acoustique complète des locaux, nous avons fourni aux opérateurs de maintenance des bouchons d'oreille moulés afin d'améliorer leur confort et garantir leur sécurité.



projets 2025

Achat d'un exosquelette pour le port de charges

PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Pour aider nos collaborateurs à prévenir et soulager les douleurs liées aux mauvaises postures, nous avons organisé des ateliers pratiques sur les gestes et postures, animés par Hervé Touré. À travers une approche ludique et interactive, ces sessions ont marqué les esprits tout en apportant des solutions concrètes.

Nos salariés ont également bénéficié d'un accompagnement directement sur leur poste de travail, avec un focus sur les bonnes pratiques pour améliorer leur bien-être au quotidien. Merci à Hervé Touré pour son expertise !

Tous les nouveaux arrivants bénéficient d'un parcours intégration avec remise d'EPI.

En tant que distributeur d'EPI, nous fournissons à nos salariés un large choix d'équipements de haute qualité pour leur dotation annuelle.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

6

Réunions
de prévention

4

Référents
sécurité

FORMATION SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le Groupe Rondy forme ses salariés à l'utilisation et à la manipulation des extincteurs. L'objectif est de renforcer la capacité d'analyse et la réactivité du personnel, en enseignant comment éteindre les différentes classes de feu avec les extincteurs adaptés à chaque situation. Nous avons pu nous exercer à travers des cas pratiques et théoriques, ce qui nous a permis d'acquérir les premiers réflexes à adopter en cas d'alerte sûreté.



Conformément à la réglementation en vigueur, nous réalisons régulièrement des exercices d'alerte incendie. Cette opération est obligatoire pour garantir la sécurité de nos employés et assurer leur réactivité en cas d'incident. À la suite de chaque exercice, un compte rendu détaillé est rédigé, incluant une fiche d'évaluation qui permet d'analyser les points forts et les axes d'amélioration. Un retour sur l'exercice est également effectué via notre plateforme interne Wapy, afin de communiquer de manière transparente et de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs aux bonnes pratiques de sécurité. Cette démarche vise à renforcer la culture de sécurité au sein de l'entreprise et à maintenir un environnement de travail sûr pour tous.

Nous veillons à former régulièrement nos employés aux gestes de premiers secours à travers la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST). Cette formation permet aux collaborateurs d'acquérir les compétences nécessaires pour porter assistance en cas d'accident, réagir efficacement face à une situation d'urgence et alerter les secours dans les meilleures conditions. Ainsi, en 2024, nous avons accueilli 13 nouveaux SST.

Les ateliers naturopathie, super-aliments et sommeil ont permis de sensibiliser une trentaine de salariés volontaires sur ces thèmes.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

20%

Des salariés titulaires
du SST

95%

Des salariés formés
aux risques incendie

2

Défibrillateurs
sur le site

SÛRETÉ

Nous nous engageons à offrir à l'ensemble de notre personnel un environnement de travail serein et sécurisé.

Pour renforcer la protection de nos collaborateurs et de nos installations, notre atelier est équipé d'un système de sprinklers conçu pour une intervention rapide en cas d'incendie.

De plus, nos locaux disposent d'un dispositif de vidéosurveillance performant ainsi que d'un accès sécurisé par tourniquet, limitant ainsi les risques d'intrusion et garantissant un contrôle efficace des entrées et sorties

MESURES

En 2020, nous avons fait réaliser des mesures par un organisme accrédité afin de déterminer les niveaux d'exposition aux poussières pour les salariés affectés aux postes de déchargement de conteneurs et de navette entrepôt.

Les valeurs collectées sont largement inférieures à la valeur réglementaire de 10 mg/m³ pour la fraction inhalable. De plus, les mesures effectuées en ambiance sont également nettement en-dessous de la valeur réglementaire.

Les valeurs relevées sont inférieures à celles du rapport d'expertise scientifique de l'ANSES de 2019.

SUIVI

Afin de garantir que chaque salarié effectue sa visite médicale du travail en temps et en heure, nous avons automatisé le suivi à l'aide de notre outil de gestion des temps. Ce même outil nous facilite également la gestion des habilitations et des formations de notre personnel.

Les salariés proches de la retraite bénéficient de la formation aux gestes qui sauvent pour prévenir les risques cardiaques.

LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

Nous mettons à la disposition des salariés du site d'Aurec-sur-Loire une salle de sport équipée, accessible librement et gratuitement, dans le but de promouvoir la santé de nos employés et de prévenir les effets de la sédentarité.

Dans le cadre de notre engagement en faveur du bien-être de nos collaborateurs, nous avons entrepris la rénovation complète de notre salle de sport. Cet espace offre désormais un cadre plus agréable et fonctionnel, favorisant la détente et la santé physique encourageant nos employés à adopter un mode de vie actif, essentiel à leur équilibre et à leur épanouissement au travail.



Politique sécurité et engagement de la direction

La direction du groupe Rondy s'engage à mettre en place une politique de sécurité rigoureuse, garantissant un environnement de travail sain et sécurisé pour l'ensemble des collaborateurs.

Le risque est inhérent à nos activités, et notre responsabilité est de le maîtriser et de le réduire constamment. Préserver l'avenir, garantir la sécurité et protéger la santé de toutes nos équipes sont des piliers fondamentaux de la politique de Prévention et de Sécurité de l'ensemble du Groupe RONDY.

Notre politique de Prévention et Sécurité repose sur 4 axes majeurs :

- Prévention des risques : identification, évaluation et réduction des dangers liés aux activités professionnelles.
- Formation et sensibilisation : programmes réguliers pour former les employés aux bonnes pratiques en matière de sécurité.
- Mise en conformité réglementaire : respect strict des normes en vigueur et amélioration continue des procédures.
- Culture de sécurité : encouragement de la remontée d'informations et mise en place d'un dialogue ouvert pour améliorer la prévention.

Ces actions de communication permettent de :

- Instaurer des communications sécurité régulières
- Analyser et communiquer après chaque AT
- Accueillir les nouveaux arrivants et leur transmettre les consignes
- Afficher les directives au poste de travail
- Définir et rédiger les informations nécessaires au poste

L'animation de notre démarche de Prévention et de Sécurité, visant à assurer sa performance tout en respectant la réglementation et les normes en vigueur, requiert l'engagement de l'ensemble de notre personnel.

Le partage de ces réussites donnera une réalité et un sens au terme «ensemble» développé au sein du Groupe RONDY.

Chaque processus opérationnel intègre cette politique et la met en œuvre au sein de ses équipes, tout en participant au processus de reporting.

Chaque niveau de la direction veille au respect des principes de cet engagement et contribue à la supervision des travaux visant à l'amélioration significative et continue de notre entreprise en matière de Prévention et de Sécurité.

Dialogue social

En 2021, nous avons mis en place une Unité Économique et Sociale (UES) au sein du Groupe RONDY afin d'harmoniser les avantages, d'instaurer un CSE unique et de structurer le dialogue social. Cette UES a permis d'organiser des élections, bien que nos sociétés comptent moins de 50 salariés chacune, et d'accéder à diverses actions sociales (achats groupés, repas, cartes cadeaux). Elle a également conduit à la désignation d'un délégué syndical majoritaire comme interlocuteur principal pour le dialogue social.

La structuration des **comités de direction (CODIR) hebdomadaires** avec l'encadrement du groupe permet une circulation fluide de l'information.

Le Groupe Rondy, en collaboration avec le CSE, a organisé une demi-journée d'Olympiades afin de renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe. À travers des jeux spécialement conçus pour l'occasion, les collaborateurs ont vécu un moment convivial alliant amusement et dépassement collectif. Cette initiative a permis de créer de nouveaux liens, de renforcer ceux existants et de célébrer ensemble notre esprit d'équipe. Une expérience marquante qui illustre pleinement les valeurs de partage et de solidarité du Groupe Rondy.

Wapy est l'application de communication interne mise en place au sein du Groupe Rondy. Un outil indispensable pour informer, rassembler et impliquer TOUS nos collaborateurs en un rien de temps ! Cet outil permet de partager actualités et bonnes pratiques, renforçant ainsi la cohésion et la mobilisation des employés. Cette initiative s'inscrit dans notre démarche RSE en promouvant transparence et engagement collectif, en touchant l'intégralité de nos collaborateurs, y compris ceux qui sont sur les routes ou à distance, tout cela en supprimant la nécessité d'un affichage papier.

Journée « Olympiades 2024 »





Évènement d'entreprise : marrons chauds

Nous avons engagé plusieurs travaux pour améliorer nos infrastructures. La réfection des bureaux vise à offrir un environnement plus moderne et propice à la productivité, tandis que la rénovation des sanitaires de l'atelier répond à des exigences d'hygiène et de bien-être.

Ces améliorations renforcent la qualité de vie au travail tout en respectant nos engagements en matière d'environnement et de sécurité.

Nous avons installé des tables de pique-nique en extérieur afin d'offrir à nos salariés un espace convivial et agréable pour leurs pauses. Cet amé-

nagement permet de profiter d'un moment de détente en plein air, favorisant ainsi le bien-être, les échanges entre collègues et une meilleure qualité de vie au travail.

Tout au long de l'année, divers événements et animations sont organisés afin d'entretenir un esprit de convivialité et un environnement de travail agréable : marrons chauds, galette des rois, goûter ou petit-déjeuner partagés, soirée festive... Pour chaque animation, le groupe privilégie des commerçants issus du tissu local, de préférence dans un rayon de 30km maximum.

Accompagnement des collaborateurs

FORMATION ET ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Nous avons instauré un moment d'échange formel avec l'ensemble du personnel à travers les entretiens professionnels réalisés chaque année.

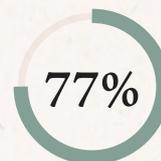
Ces entretiens permettent de recueillir les besoins en formation de nos collaborateurs, contribuant ainsi à l'élaboration des plans de formation du Groupe RONDY, le tout de manière entièrement dématérialisée.

Nous encourageons nos collaborateurs à participer à des formations telles que le projet Voltaire, la bureautique, les langues, les achats, le Cap Retraite, la formation commerciale, etc. Cela vise à maintenir leur niveau de compétences, mais également à leur ouvrir de nouvelles opportunités de carrière, que ce soit en interne ou en externe.

Après 6 ans d'ancienneté, chaque collaborateur reçoit son bilan individuel qui retrace ses évolutions de poste et le bilan de ses formations. Le Groupe RONDY porte une attention particulière aux aspirations professionnelles de ses salariés, retranscrites au travers des Entretiens Annuels de Développement (EAD).

Pour offrir des perspectives d'évolution, les candidatures internes aux offres d'emplois sont étudiées avec attention.

QUELQUES CHIFFRES (2024)



De salariés ayant réalisé une formation



Coût des frais pédagogiques

Entreprise solidaire

Le Groupe RONDY apporte son soutien à plusieurs associations locales et à vocation humanitaire.

SOUTIEN À MAYOTTE

L'entreprise apporte son soutien à Mayotte en fournissant, au travers de l'association AAIP (Aides Actions Internationales Pompiers), du matériel essentiel pour répondre aux besoins locaux (groupe électrogène, des enrouleurs, des jerricans, des lampes frontales...). Cette action contribue ainsi à améliorer les conditions de vie et à pallier d'éventuelles difficultés d'accès à l'énergie et à l'eau.

DONS POUR L'UKRAINE

Nos équipes, profondément touchées par la situation en Ukraine ont collecté en 2022 et 2023 une quinzaine de palettes de dons destinés aux camps de réfugiés en Pologne, en collaboration avec l'association AAIP (Aides Actions Internationales Pompiers).

Ces dons comprennent de nombreux cartons de fournitures d'hygiène, ainsi que plus de 5 000 lampes, 6 000 paires de gants, des rallonges, des multiprises, des jerricans, des groupes électrogènes, des casques, des bâches...

SOUTIEN À LA TEAM RUBERTI

Chez Groupe Rondy, nous croyons aux valeurs de persévérance, de dépassement de soi et de solidarité. C'est pourquoi nous soutenons la Team Ruberti, une aventure familiale qui fait écho à nos propres racines. Bien au-delà du sport et du handicap, c'est une histoire humaine qui nous rassemble.

Mattéo Ruberti, jeune athlète autiste, a su dépasser toutes les limites grâce à sa détermination et au soutien de son père. Son parcours exceptionnel dans le sport incarne les valeurs d'inclusion et de résilience que nous défendons.

En soutenant la Team Ruberti, nous contribuons à une vision plus inclusive où chacun peut avoir sa place. Son engagement est une source d'inspiration, et nous sommes fiers de contribuer à cette belle cause.



PARTENARIAT ÉVÈNEMENTS LOCAUX

Le groupe soutient le monde artistique à travers plusieurs événements, notamment le festival aurecois de la Teinturerie qui célèbre l'art urbain en offrant des masques FFP2, des gants et des combinaisons. De plus, nous organisons des expositions d'artistes dans nos locaux, telles que celles présentées par la Petite Galerie de Bas-en-Basset.

DONS AUX ÉCOLES LOCALES

Nous effectuons des dons occasionnels à des écoles, tels que des gobelets réutilisables, des tables de pique-nique, etc.

CHALLENGE INTER-ENTREPRISE BIPED

Quand la solidarité et le sport se rencontrent !

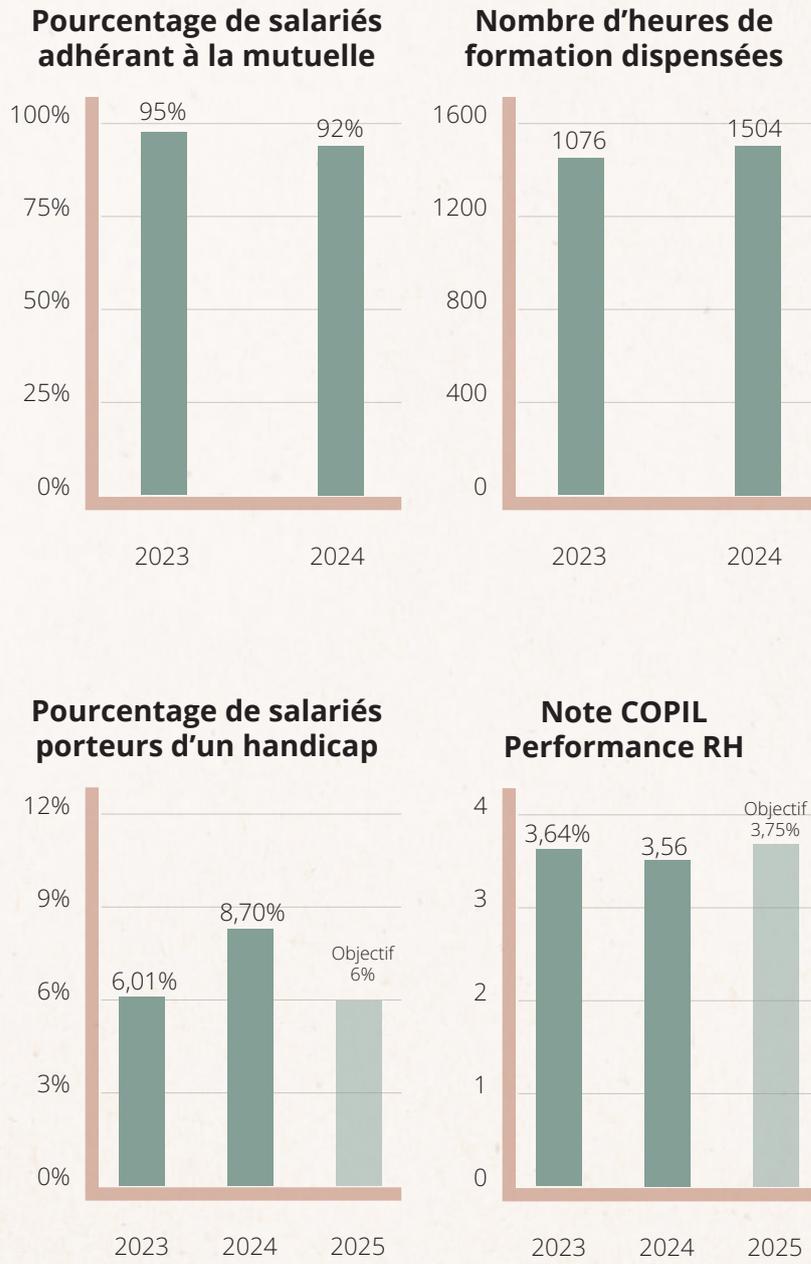
Du 21 octobre au 1er novembre 2024, 15 collaborateurs du Groupe Rondy se sont mobilisés avec plus de 600 participants dans le challenge inter-entreprise BIPED. Les fonds récoltés, ont directement été alloués aux projets de recherche médicale de l'Institut de Cancérologie de l'Ouest (ICO), pour Octobre Rose.



SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nous avons également apporté notre soutien à diverses associations sportives locales en leur fournissant des trousseaux de soins, ainsi qu'en sponsorisant des équipements de football.

Indicateurs et ambitions



INDICATEUR	FRÉQUENCE	2024	OBJECTIFS 2025
Taux de participation aux événements RSE	Mensuelle	91%	90%
Nombre de réunions à l'ensemble du personnel	Annuelle	2	2
Pourcentage du personnel ayant eu un EAD avec plan de développement personnel	Annuelle	96%	99%
Egalité des salaires F/H (index égalité H/F)	Annuelle	-0,09%	3,50%
Pourcentage du personnel ayant signé la charte informatique et confidentialité	Annuelle	100%	100%
Nombre de CODIR	Annuelle	44	45
Nombre d'incidents de discrimination avérés	Annuelle	0	0
Nombre d'alertes sur le travail enfants	Annuelle	0	0
Nombre d'alertes sur travail forcé	Annuelle	0	0
Nombre d'alertes sur le trafic d'êtres humains	Annuelle	0	0
Taux de fréquence des accidents du travail	Annuelle	16,60%	11%
Formations réalisées	Annuelle	199	150
Nombre de salariés formés à la sécurité	Annuelle	138	138
Taux d'absentéisme	Annuelle	5,23%	< 5 %
Pourcentage de salariés rémunérés selon la réglementation en vigueur (salaire de subsistance respecté)	Annuelle	100%	100%

Code é





éthique

Anti-corruption et extorsion	36
Évaluation des risques de corruption	37
Conflits d'intérêts	38
Pratiques anticoncurrentielles	38
Anti-blanchiment d'argent	39
Fraudes et intégrité financière	39
Infrastructure informatique	40
Sécurité de l'information	42
Indicateurs et ambitions	43

Anti-corruption et extorsion

Nous ne promettons pas, ni ne versons pas d'argent, de cadeaux inappropriés ou tout autre bénéfice afin de conduire des employés d'autres sociétés, des autorités ou tout autre officiel publique, à nous fournir un avantage commercial abusif. Cela vaut, quel que soit la localisation de la partie tierce et de sa culture.

La corruption est un abus de pouvoir, de fonction, ou de ressources pour un gain privé. Elle implique le désir d'influencer un tiers en lui offrant de l'argent ou des cadeaux dépassant les limites légales, dans le but d'obtenir un avantage injuste ou de nuire à autrui.

Le Groupe RONDY s'engage à mener ses affaires de manière transparente et conforme et interdit toute forme de corruption, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin, dans ses transactions commerciales.

Le Groupe RONDY respecte la limite imposée par la législation fiscale en vigueur concernant les cadeaux clients et fournisseurs et chaque partie prenante s'engage à respecter ces règles au travers de l'émargement de la charte éthique et des conditions générales d'achats (CGA).

La violation des lois anti-corruption peut conduire à des enquêtes coûteuses, causer des tort et entraîner des poursuites pénales à l'encontre de la société mais aussi des personnes impliquées. Les personnes reconnues coupables de corruption encourrent un éventuel emprisonnement ainsi que des amendes.

Nos engagements, ainsi que la formation dispensée à nos commerciaux, interdisent formellement d'offrir, de promettre, de donner, d'accepter ou de solliciter un avantage dans le but d'inciter à des actions illégales, contraires à l'éthique ou constituant une violation de la confiance.

De même, nous demandons à nos partenaires de s'engager sur le sujet de la corruption au travers de la signature de nos CGA.

Le Groupe RONDY valorise sa relation avec ses clients et fournisseurs. Seul un bon contact social entre les partenaires peut permettre de construire la confiance et d'établir une relation professionnelle durable.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

0

Signalement réel de corruption

1

Tentatives de corruption

100%

Cas de corruption traités

40

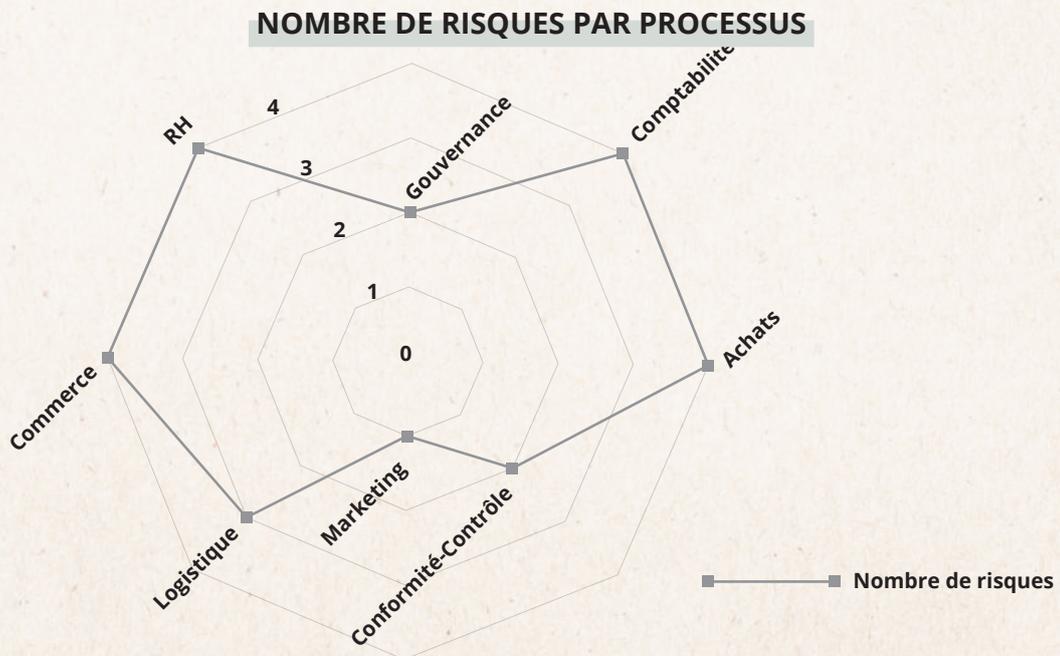
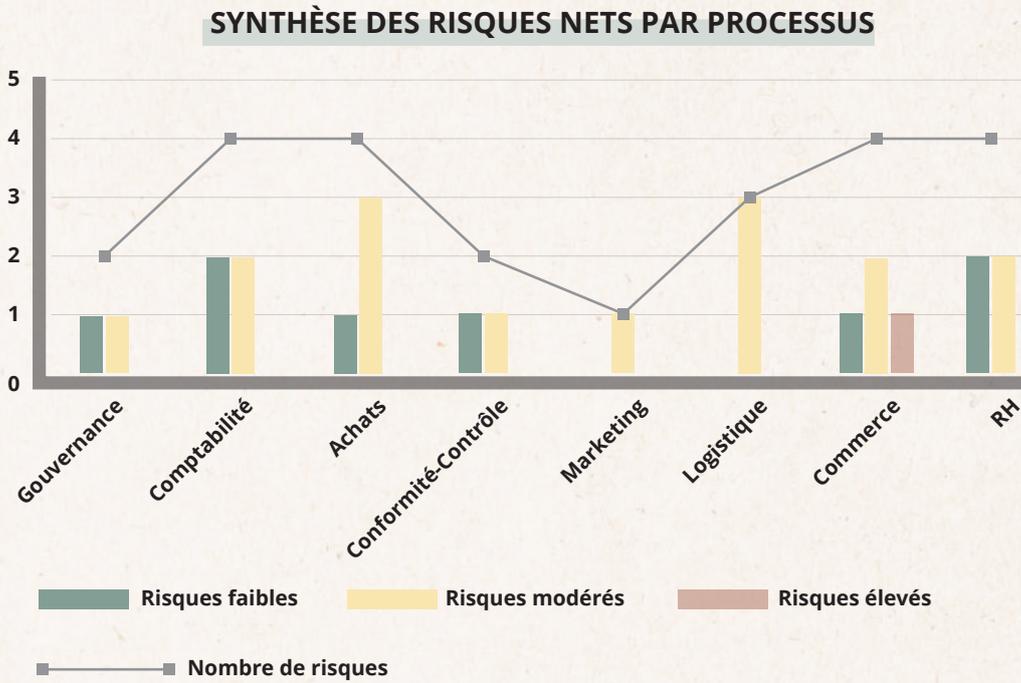
Salariés sensibilisés aux risques de corruption



Les salariés disposent du «formulaire de signalement d'alerte» pour déclarer et signaler de tels agissement s'ils en sont témoin ou en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

Évaluation des risques de corruption

Afin d'améliorer la résilience du groupe face aux risques de corruption, la cartographie suivante a été établie :



Elle nous permettra d'étudier les mesures préventives pour pallier ces risques.

Conflits d'intérêts

La prévention des conflits d'intérêts s'inscrit dans les objectifs du Groupe RONDY de bonne gouvernance de l'entreprise et dans les axes de sa politique en matière de RSE.

Ceci implique qu'elle ne doit pas seulement se protéger des effets dommageables des conflits d'intérêts, mais aussi s'abstenir de les susciter ou de les provoquer en sa faveur, notamment dans le choix de ses prestataires, experts, consultants, fournisseurs, collaborateurs, etc.

Le Groupe RONDY encourage l'auto-déclaration spontanée, effectuée par chacun dès qu'un risque de conflit d'intérêts est identifié.

La culture de notre entreprise, ainsi que ces mesures, préviennent la situation dans laquelle un individu (ou l'entité pour laquelle il travaille) doit choisir entre les obligations liées à sa fonction et ses intérêts privés.



Les salariés disposent du «formulaire de signalement d'alerte» pour déclarer et signaler de tels agissement s'ils en sont témoin ou en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

Pratiques anticoncurrentielles

Le Groupe s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'empêcher toute pratique anticoncurrentielles :

- Prix abusivement bas par rapport aux coûts de production, de transformation et de commercialisation, dès lors qu'ils ont pour objet ou peuvent avoir pour effet d'éliminer une entreprise d'un marché ou de l'empêcher d'y accéder.
- Refus de vente : cela concerne le refus de vendre à une autre entreprise.
- Ventes liées : pratique qui consiste à subordonner la vente d'un produit à la vente d'un autre produit différent du premier.
- Rupture de relations commerciales établies, au seul motif que le partenaire refuse de se soumettre à des conditions commerciales injustifiées.
- Conditions de vente discriminatoires
- En outre, nous respectons les articles L. 420-1 à L. 420-7 du Code de commerce relatifs aux pratiques anticoncurrentielles interdites.

Le Groupe RONDY assure que l'entreprise ne limite pas la concurrence, ni ne maintient ou n'améliore sa position sur le marché d'une manière abusive et dominante.

Anti-blanchiment d'argent

Le Groupe RONDY s'engage à prévenir toute pratique de blanchiment d'argent au sein de sa sphère d'influence, visant à empêcher la dissimulation de l'origine, de la propriété ou de la destination de fonds acquis illégalement ou de manière malhonnête.

Fraudes et intégrité financière

Le Groupe RONDY s'engage à maintenir la conformité de ses comptes et de sa comptabilité avec les principes comptables généralement acceptés. Ces principes garantissent une représentation fidèle et précise des transactions commerciales, des actifs et de la situation financière de l'entreprise, reflétant ainsi sa situation actuelle.

Le Groupe RONDY se conforme aux exigences applicables en matière de reporting financier et veille à ce que celui-ci soit complet, précis et facilement compréhensible.

Cette démarche vise à prévenir les infractions visant à tromper intentionnellement une personne en vue d'obtenir un avantage injuste ou illégal.

Nous fournissons à nos clients l'attestation de régularité fiscale délivrée annuellement par la direction générale des finances publiques, attestant notre conformité aux obligations fiscales requises, notamment :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA
- Paiement de l'impôt sur les sociétés

Ce document est joint à chaque appel d'offres auquel nous répondons.

Ces mesures visent à éviter que de tels fonds soient intégrés dans des activités économiques légitimes pour leur donner une apparence légale.

Nous mettons également à disposition l'attestation Urssaf certifiant que les entités du Groupe RONDY s'acquittent de leurs obligations déclaratives (fourniture des déclarations d'activité et d'emploi salarié) et du paiement des cotisations et contributions sociales.

Notre accréditation opérateur économique agréé pour les simplifications douanières (OEA-C) a été renouvelée en 2023.

Cette accréditation assure :

- Des antécédents douaniers, fiscaux et pénaux satisfaisants
- Un système efficace de gestion des écritures douanières
- Une compétence professionnelle et une probité reconnues,
- Une solvabilité financière.

QUELQUES CHIFFRES (2024)



**Agrément
douane**



**Taux de conformité
douanière**

Infrastructure informatique

Le Groupe RONDY est tenu au secret professionnel et à la confidentialité des informations ; il attache une importance particulière à la sécurité de celles-ci. Il ne divulgue ces données qu'aux personnes nécessaires et n'utilise les informations personnelles que dans le cadre strict du RGPD. Une clause de confidentialité est signée par l'ensemble de nos collaborateurs. Les illustrations suivantes donnent un aperçu de notre plan de protection de l'environnement informatique.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

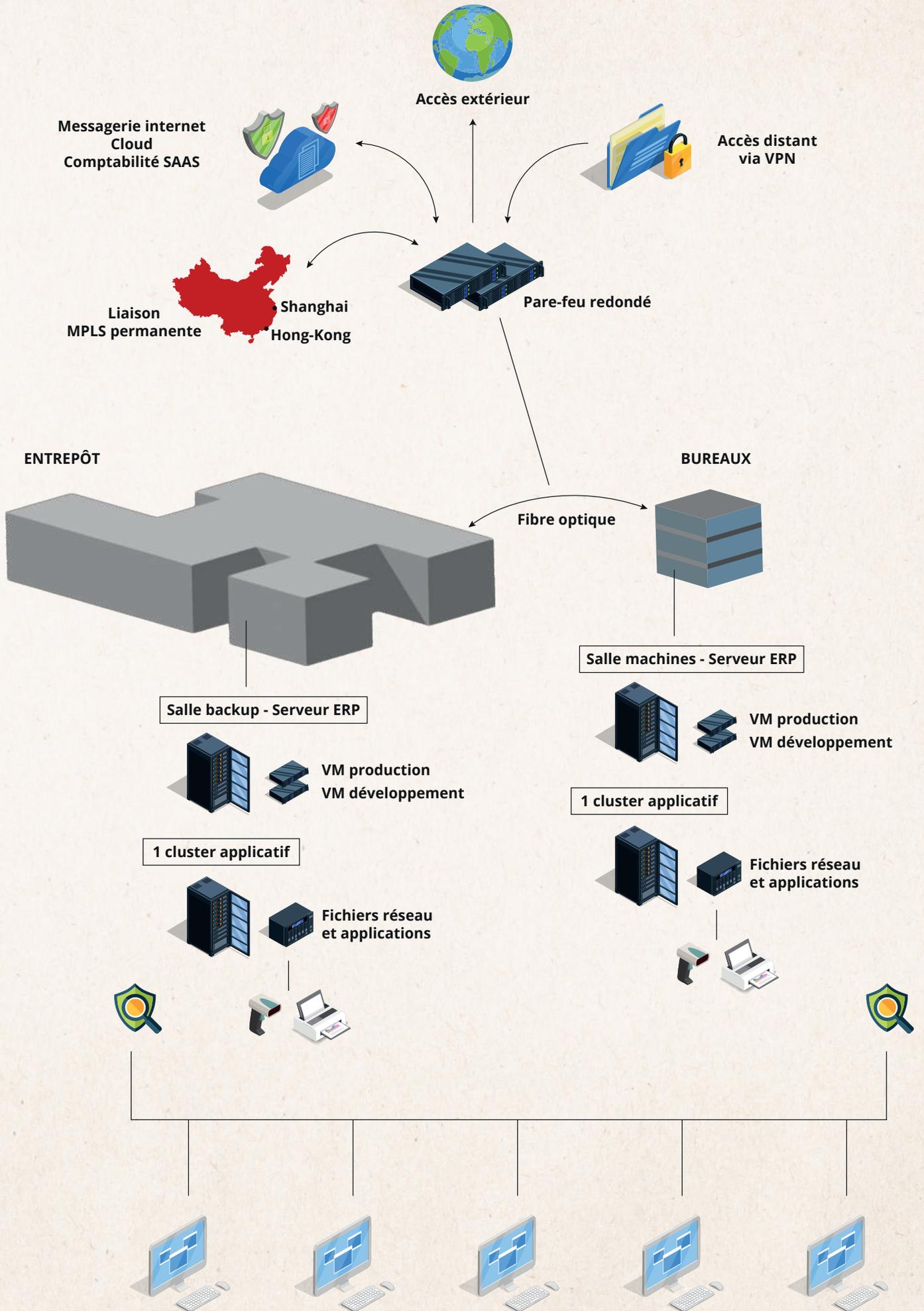
2

*Nombre de référents
cyber sécurité*

99,5%

*Taux de disponibilité
serveur ERP*





Sécurité de l'information



Indicateurs et ambitions

INDICATEUR	FRÉQUENCE	2024	OBJECTIFS 2025
Chartes de transfert de responsabilité signées	Annuelle	70%	95%
Nombre de cas signalés de manquement au code éthique	Annuelle	0	0
Nombre d'incidents de corruption signalés	Annuelle	1	0
Nombre d'alertes conflits d'intérêts	Annuelle	0	0
Nombre d'alertes pour pratiques anticoncurrentielles	Annuelle	0	0
Nombre d'alertes de fraudes	Annuelle	0	0
Salariés signataires de la charte RGPD	Annuelle	100%	100%
Nombre de personnel formé à la RGPD	Annuelle	24	30
Nombre d'heures de formation RGPD	Annuelle	203	-
Nombre de coupures ERP sur le temps de travail effectif des équipes	Annuelle	0	0
Nombre de contrôles fiscaux, sociaux et financiers (URSSAF, impôts, éco-contributions, CAC)	Annuelle	8	10
Taux de redressement suite à contrôle fiscal et social	Annuelle	0%	0%
Nombre de non conformités suite à l'audit douanes	Annuelle	0	0

Ach respon





ats nsables

Politique d'achats responsables	46
Sélection et évaluation des fournisseurs	47
Recours au travail forcé	47
Éco-conception et emballages	48
Protection du consommateur	50
Indicateurs et ambitions	51

Politique d'achats responsables

Le Groupe RONDY a pour principe la loyauté afin d'instaurer et de maintenir des relations de confiance durables.

Le fournisseur conduit ses activités conformément aux principes d'honnêteté et d'équité et aux règlements applicables en matière de concurrence et d'interdiction de la corruption dans les transactions commerciales.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

100%

Acheteurs formés à la RSE

Le Groupe RONDY traite avec honnêteté et équité tous ses fournisseurs, quels que soient leur taille et leur domaine d'activité, en respectant le principe de la concurrence loyale et ouverte. Les fournisseurs du Groupe RONDY mettent en place et maintiennent une gouvernance basée sur :

- La responsabilité
- La transparence
- L'éthique
- Le respect de l'intérêt des parties prenantes
- Le respect de la législation et des règlements

La prise en compte des problématiques sociales, environnementales et économiques doit être au cœur de leur relation.

En conformité avec sa charte RSE, le Groupe RONDY sélectionne ses fournisseurs sur la base de critères objectifs et exige d'eux qu'ils lui permettent de satisfaire pleinement ses attentes et celles de ses clients.

Le Groupe RONDY attend de ses fournisseurs qu'ils s'approprient pour eux-mêmes les principes de cette charte RSE et les déclinent vers leurs propres fournisseurs.

Le Groupe RONDY traite avec bienveillance ses fournisseurs et privilégie la mise en place de justificatif de production en cas de non-conformité plutôt que de blacklister un fournisseur.

projets 2025

Développer le sourcing de fournisseurs européens.

Les objectifs achats responsables font partie des attendus des acheteurs et sont un élément notable de leur évaluation annuelle de performance.



Sélection et évaluation des fournisseurs

Le service achats évalue tous ses fournisseurs :

- Questionnaire préalable
Systématiquement, dès leur référencement afin d'appréhender leur organisation qualité, leur situation financière et leur politique sociale et environnementale.
- Questionnaire d'évaluation
Annuellement, afin d'évaluer de façon objective la qualité des produits et services rendus.
- Audit
Périodiquement, un audit approfondi est réalisé pour déceler d'éventuelles défaillances portant aussi bien sur le système de production et d'assurance qualité que sur les engagements RSE.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

100%

De fournisseurs soumis au questionnaire préalable

100%

De fournisseurs évalués annuellement

85%

Fournisseurs ont obtenu une note > à 15/20 au questionnaire d'évaluation

Recours au travail forcé

La définition du travail forcé correspond aux conventions OIT (Organisation Internationale du Travail) n° 29 et 105 et comprend notamment les travaux effectués sous la menace ou suite à des mesures de coercition exercées sur les prisonniers politiques, la réquisition de main-d'œuvre à des fins de développement économique, le travail obligatoire en tant que mesure de discipline de travail, punition pour avoir participé à des grèves ou mesure de discrimination raciale, sociale, nationale ou religieuse.

Le Groupe RONDY et ses fournisseurs n'ont pas recours au travail forcé.



Les salariés ont à leur disposition le «formulaire de signalement d'alerte» pour déclarer et signaler de tels agissements s'ils en ont la connaissance. Chaque salarié s'engage contre signature lors de son recrutement sur les termes de la charte éthique.

Éco-conception et emballages

Dans une démarche de réduction de notre impact environnemental, nous intégrons les principes de l'éco-conception dans le développement de nos produits et de nos emballages. Cela implique le choix de matériaux durables, recyclables ou biodégradables, ainsi que l'optimisation des formats afin de limiter les déchets et l'empreinte carbone liée au transport.

Nous travaillons également à réduire l'utilisation de plastiques à usage unique et privilégions des solutions d'emballage éco-responsables tout en garantissant la protection et la qualité de nos produits. Cette approche s'inscrit pleinement dans notre engagement RSE, visant à concilier performance et respect de l'environnement.

Réduire, Réutiliser, Recycler, ces "3R" sont les piliers d'une consommation responsable pour moins gaspiller et préserver nos ressources naturelles. Le Groupe RONDY s'est engagé dans une stratégie d'éco-conception suivant ces 3 principes :

Réduction des formats de nos emballages

Limiter la consommation de matières premières et de générer moins de déchets. Optimisation de l'espace lors du stockage et du transport, réduisant ainsi le nombre de trajets nécessaires et, par conséquent, notre empreinte carbone.

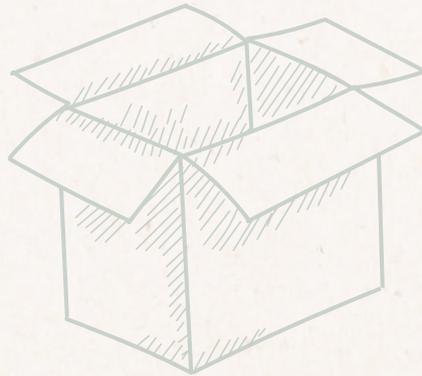
Étude systématique des quantités optimales de conditionnement

Réduire le gaspillage et répondre aux besoins du consommateur

Développer des gammes de produits en vrac

Zéro emballage

Réduire



Réflexion en cours sur les suremballages

Suppression des films plastique

Gamme d'électroportatifs avec batterie universelle

Une seule batterie pour plusieurs outils

Consignes d'entretien et d'utilisations détaillées

Pour favoriser la durée de vie des produits

Service de prêt de matériel pour les salariés

Limitation de la surconsommation

Réemployer

Recycler



Tri des déchets

Le métal et le carton sont triés et revalorisés, le carton est compacté...

Mise à disposition de bacs de collecte

Piles, ampoules, verre, papier, cartouches d'encre

Suppression du PVC

Emballages recyclables-recyclés

Buyer



Développement d'emballages réutilisables

Sachets refermables

Deuxième vie des emballages

Cartons réutilisés comme matériau de calage et en suremballage pour la préparation de nos commandes

Produits réparables

Mise à disposition de pièces de rechange pour une meilleure durabilité

Protection du consommateur

Nous nous engageons chaque jour à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour identifier, prévenir et maîtriser les risques inhérents à notre activité et à celles de nos parties-prenantes. Nous nous focalisons notamment sur les menaces qui pourraient impacter la vie de nos partenaires, clients et consommateurs.

Régulièrement actualisée, notre gestion des risques est pilotée pour chacun de nos processus. Elle est composée de l'ensemble des membres du Comité de Direction.

Les actions mises en œuvre afin de prévenir et maîtriser les risques identifiés, ainsi que les résultats obtenus, sont suivies par nos équipes grâce à des indicateurs.

Nos collaborateurs sont les premiers utilisateurs de nos produits. Afin de garantir une sécurité optimale du consommateur, nous nous engageons donc tout particulièrement à fournir des produits qui répondent aux dernières normes en vigueur, mais comportant également des consignes de sécurité et d'utilisation aussi claires et compréhensibles que possible, avec une signalétique extrêmement lisible concernant les dangers potentiels et le port des équipements de protection recommandés.

Nos équipes techniques s'assurent au quotidien de la qualité et de la durabilité des pro-

duits, avec des tests réalisés chaque jour en usine.

Nous assurons en outre une vérification technique et réglementaire régulière de nos produits auprès de laboratoires indépendants de référence pour le marché français.

Ces différentes actions permettent d'obtenir un taux de conformité particulièrement élevé chez le consommateur, pendant et après la durée de garantie de nos produits.

Nous disposons également d'une équipe SAV réactive et à l'écoute du consommateur pour fournir les conseils d'utilisation les plus pertinents et les pièces de rechanges nécessaires à la prolongation de la durée de vie de nos produits. Nous tenons à disposition du client plus de 500 références de pièces détachées.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

380

Inspections en usine par nos équipes

99%

Taux de conformité produits chez le client durant la période de garantie



Indicateurs et ambitions

INDICATEUR	FRÉQUENCE	2024	OBJECTIFS 2025
Signature des CGA par fournisseurs de produits finis	Annuelle	70%	80%
Pourcentage du CA de produits finis achetés dans une entreprise ayant une démarche RSE (BSCI...)	Annuelle	55%	65%
Signature des CGA par les sous-traitants et fournisseurs de services	Annuelle	5%	60%
Pourcentage du CA achats de produits fabriqués en proximité / Europe	Annuelle	24%	30%
Pourcentage de fournisseurs audités dans l'année	Annuelle	14%	20%
Nombre de fournisseurs engagés dans des actions correctives suite à audit	Annuelle	9	-
Nombre de containers remontés par rail	Annuelle	14	40
Nombre de signalements sur le site Signal Conso	Annuelle	1	0
Nombre de nouveautés avec emballage éco-responsable	Annuelle	609	500
Taux de produits avec emballage éco-conçu	Annuelle	76%	80%
Taux de conformité produits chez le client	Annuelle	99%	100%
Taux de conformité des déclarations douanières	Annuelle	99,8%	100%
Taux de conformité réglementaire des produits	Annuelle	99,9%	100%
Taux d'acheteurs formés aux achats responsables	Annuelle	100%	100%

Protect l'Environ





tion de nnement

Préservation de la Biodiversité et des espaces verts	54
Gestion des Ressources Naturelles	55
Gestion des déchets	60
Sensibilisation et Engagement des Collaborateurs	64
Bilan carbone 2024	66

Dans un contexte où les défis environnementaux sont au cœur des préoccupations mondiales, la protection de l'environnement est devenue une priorité incontournable. Préserver les ressources naturelles, limiter la pollution et adopter des pratiques durables sont des actions essentielles pour garantir un avenir plus sain aux générations futures. Conscient de ces enjeux croissants, notre groupe s'engage activement à réduire son empreinte écologique en adoptant des pratiques durables.

Pour limiter notre impact, nous mettons en place des actions ciblées visant à diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, à optimiser la gestion de nos déchets et à réduire notre consommation d'énergie. À travers ces initiatives, nous contribuons à la préservation de l'environnement et à un développement plus responsable.

Préservation de la Biodiversité et des espaces verts

Engagés dans le développement durable, nous préservons la biodiversité et les espaces verts grâce à des initiatives dédiées. Nous limitons l'usage de produits chimiques et privilégions des pratiques écologiques, protégeant ainsi les écosystèmes tout en offrant un cadre de travail agréable.

NOS ACTIONS

- Installation de ruches sur notre site en collaboration avec un apiculteur du secteur.
- Jachère fleurie à proximité des ruches, offrant un refuge naturel aux insectes pollinisateurs et renforçant la biodiversité.
- Entretien écologique des espaces verts grâce à la tonte par chevaux dans certaines zones, réduisant ainsi l'empreinte carbone et favorisant la régénération des sols.



Depuis de nombreuses années, le Groupe RONDY est partenaire de Reforest'Action, une organisation engagée dans la reforestation et la préservation des forêts. En 2024, nous avons soutenu un projet de Régénération Naturelle Assistée (RNA) à Montreuillon, au cœur du Parc Naturel Régional du Morvan (Nièvre). Cette initiative vise à restaurer une forêt diversifiée et résiliente en favorisant le renouvellement naturel et la diversification des peuplements, rendant ainsi la forêt plus résistante aux changements climatiques et aux agressions biologiques.

À ce jour, 2 000 arbres ont déjà été plantés pour accompagner cette transition forestière. Vous trouverez ci-dessous une photo illustrant l'avancement du projet, prise en octobre 2024.





Installation de ruches sur notre site

Gestion des Ressources Naturelles

CONSOMMATION ET OPTIMISATION ÉNERGÉTIQUE

Le Groupe RONDY s'engage activement à optimiser sa consommation d'énergie en renouvelant régulièrement son parc automobile, informatique et ses équipements industriels. Ce remplacement progressif par du matériel plus économe et conforme aux dernières normes en vigueur permet de réduire notre impact environnemental tout en améliorant notre efficacité énergétique.

Optimisation du chauffage

Afin d'optimiser le chauffage de notre bâtiment atelier, nous avons installé des ventilateurs destratificateurs au plafond. Ces dispositifs permettent de répartir uniformément la chaleur dans les locaux, réduisant ainsi la consommation énergétique tout en améliorant le confort thermique. De plus, nous nous engageons à appliquer les mesures de sobriété énergétique en vigueur, contribuant ainsi à la préservation des ressources naturelles et à une gestion plus responsable de notre impact environnemental.

Projet Trentenaire : Dans une démarche d'amélioration énergétique sur le long terme, le Groupe RONDY prévoit la rénovation de ses bâtiments et notamment de leur toiture afin d'optimiser leur isolation thermique. Cette initiative vise à réduire significativement les déperditions de chaleur, améliorant ainsi le confort des espaces de travail tout en diminuant la consommation énergétique.

Véhicules basses émissions

Nous poursuivons l'électrification progressive de notre parc de véhicules, entamée en 2023, avec 11 véhicules électriques à ce jour. Cette initiative a pour objectif de réduire notre empreinte carbone en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en adoptant une mobilité plus durable.

QUELQUES CHIFFRES (2024)

32%

De véhicules électriques dans notre parc

35%

Véhicules crit'air 0 ou 1

Éclairage économique

Un ambitieux projet de relamping a été réalisé sur la période 2022-2023. L'ensemble de notre entrepôt et de nos bureaux est désormais équipé d'éclairages LED, permettant ainsi de réduire la consommation énergétique tout en offrant une meilleure qualité d'éclairage.

Nous avons également installé des détecteurs de mouvement dans différents espaces, tels que nos sanitaires, afin de limiter les oublis d'extinction de l'éclairage. De plus, un interrupteur général a été mis en place, actionné chaque soir, pour éviter tout oubli d'éclairage dans les bureaux. Ces mesures visent à optimiser notre consommation d'énergie et à renforcer notre engagement en faveur de la sobriété énergétique.

QUELQUES CHIFFRES

1400

Réglottes LED installées

Pollution de l'air

Le groupe Rondy n'ayant pas d'activité productive générant directement de polluants atmosphériques, l'impact portant sur la pollution de l'air est constitué par nos trajets ainsi que le transport de nos marchandises. Concernant notre parc de véhicules, le renouvellement de notre parc et son électrification apportent une contribution non négligeable sur le plan des rejets atmosphériques. Concernant le transport, tant amont qu'aval, porté par nos partenaires, nos actions portent d'une part sur l'op-

timisation du remplissage des chargements, et la priorisation de carburants alternatifs (B100, GNC,...) permettant de diminuer les NOx dans notre sélection de prestataires.

Réduction de nos consommations

Pour nos systèmes de chauffage et de climatisation, nous avons installé des programmeurs et défini une consigne limite afin de gérer et optimiser les cycles de fonctionnement. Cette approche permet de maintenir un confort optimal tout en réduisant notre consommation énergétique et en contribuant à la gestion responsable de nos ressources.

Pour le filmage de nos palettes, nous avons pris la décision de limiter l'utilisation de notre housseuse thermique, un équipement énergivore, en optant pour des filmeuses automatiques, plus économes en énergie.

projets 2025

Réfection et étanchéité toiture

Nous prévoyons l'installation de panneaux solaires une fois la rénovation de notre bâtiment achevée. Ce projet à long terme, envisagé à l'horizon 2027, vise à renforcer notre autonomie énergétique tout en réduisant notre empreinte carbone. En exploitant une source d'énergie propre et durable, nous contribuons activement à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique.

Installation de dalles LED



Électrification des véhicules

Gaz

Nous utilisons le gaz comme source d'énergie pour le chauffage de notre atelier. Dans le cadre de notre démarche éco-responsable et comme nous l'avons initié dans les bureaux, nous étudions la pertinence de ce système de chauffage par rapport à une nouvelle installation moins énergivore.

Électricité

Notre seconde source d'énergie est l'électricité, dont nous suivons la consommation mensuelle en kWh.

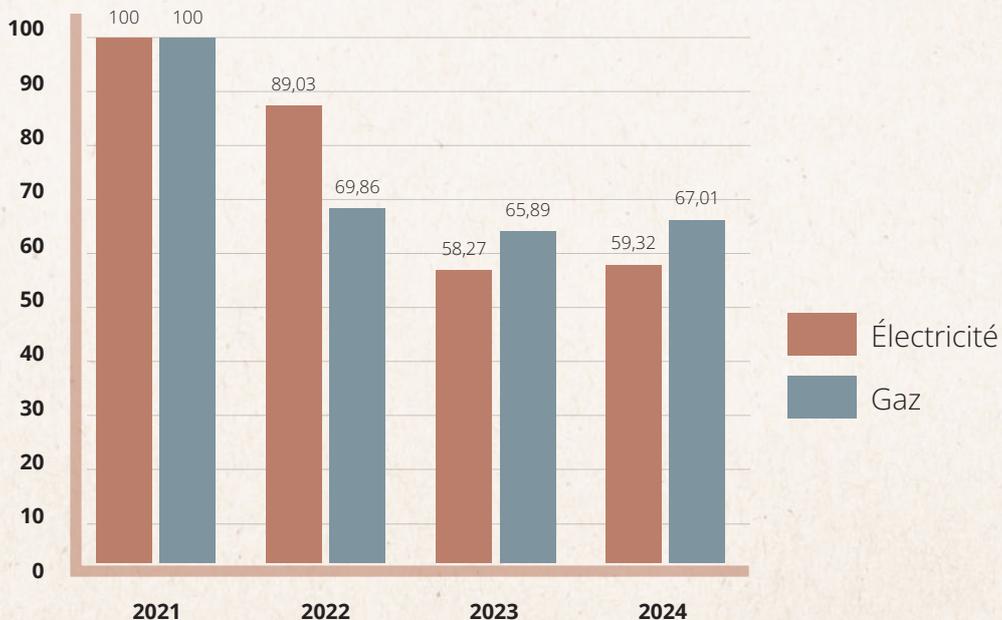


Figure 1 : Évolution des consommations de gaz et d'électricité (base 100 en 2021)

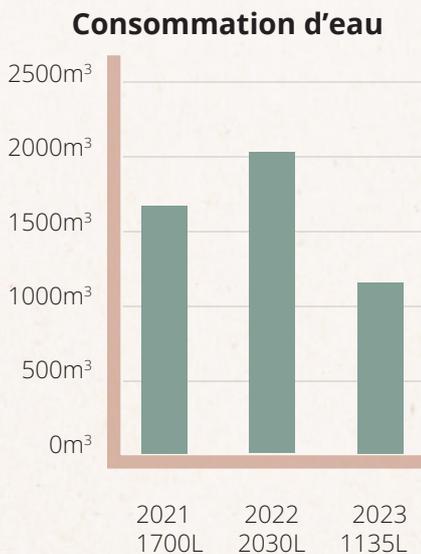
Les consommations de gaz et d'électricité sont restées relativement stables entre 2023 et 2024 (+1.7% pour chacune d'elles). Ces consommations restent à surveiller, au regard de la légère augmentation constatée en 2024.

GESTION DE L'EAU

L'eau, un enjeu crucial du développement durable !

L'eau, essentielle à la vie, au bien-être des populations et à l'équilibre des écosystèmes, est une ressource précieuse qui se heurte malheureusement à de nombreux défis.

Dans un contexte où la gestion durable de l'eau devient un enjeu majeur, les entreprises ont un rôle clé à jouer en adoptant des pratiques responsables visant à réduire leur consommation, limiter les rejets polluants et promouvoir des initiatives en faveur de la préservation des ressources hydriques. Groupe RONDY s'engage à une gestion responsable de l'eau en veillant à ne rejeter aucun effluent chimique dans la nature, et notamment dans l'eau. De plus, le groupe n'utilise pas d'eau dans ses procédés logistiques, limitant ainsi son empreinte hydrique. Cette approche permet de réduire notre impact sur les ressources en eau tout en garantissant une activité respectueuse de l'environnement.



Bonnes pratiques

Nous avons d'ores et déjà équipé l'ensemble des robinetteries avec des détecteurs de mouvements sur tous les points d'eau pour éviter tout gaspillage.

QUELQUES CHIFFRES (2024)



Rejet de substances dangereuses et nocives dans l'eau

projets 2025

Alimentation du système de sprinklage avec récupération de l'eau de pluie.

CONSOMMATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe RONDY s'engage à améliorer de façon efficace sa consommation de matières premières par de multiples actions au quotidien :

- Limitation des impressions et priorisation du noir et blanc.
- Dématérialisation des fiches de paie et coffre-fort numérique personnel pour chaque collaborateur.
- Démarche de dématérialisation des titres restaurant.
- Développement des échanges par EDI avec nos clients : Le système EDI (Échange de Données Informatisé), que nous avons mis en place en collaboration avec nos clients, permet une transmission automatisée et sécurisée des documents commerciaux (commandes, factures, bons de livraison). Grâce à cette solution, les échanges sont fluidifiés, réduisant ainsi les délais de traitement et les erreurs liées à la saisie manuelle. Ce processus améliore non seulement l'efficacité opérationnelle, mais il présente également des atouts environnementaux significatifs : suppression des impressions papier, réduction de l'empreinte carbone liée aux envois postaux et aux courriers électroniques. En adoptant l'EDI, nous renforçons ainsi notre engagement en faveur d'une gestion plus responsable et durable des échanges commerciaux.
- Fourniture à nos salariés d'un kit repas (gourde, tupperware en verre, couverts, sac isotherme) afin de réduire l'utilisation de produits jetables et de s'inscrire dans la durabilité des produits.

- Priorisation des prestataires locaux pour notre sous-traitance et nos actions diverses (broderie, imprimerie, festivités, formation, plateaux repas, séminaires, commerces de proximité sont choisis dans un rayon de 60 km).
- Partenariat avec une école de notre commune pour le financement de leurs gobelets plastique afin de limiter les déchets lors des activités de l'école (kermesse, célébration...).
- Remplacement des sachets plastique par des sacs en toile ou en tissu recyclés pour nos ca-deaux salariés ou clients.
- Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'environnement, nous prévoyons de supprimer l'entièreté des bouteilles en plastique fournies aux employés de l'atelier. Nous mettons, d'ores et déjà, à disposition des fontaines à eau adaptées, afin que chaque salarié puisse accéder à de l'eau de qualité en fonction de ses besoins. De plus, nous encourageons l'usage de gourdes et de mugs réutilisables, afin de réduire encore notre empreinte plastique.
- Développement de notre propre ERP permettant de gérer de manière optimisée notre flux d'information et évitant ainsi d'imprimer une multitude de documents. De plus, l'activité de préparation s'effectue directement sur poste informatique (PDA) et non plus en version papier.

Le Groupe Rondy met en place plusieurs solutions de communication et de support à la vente pour réduire la consommation de papier, carton et emballages tout en répondant aux attentes de ses clients :

- Catalogue en ligne : Un catalogue numérique régulièrement mis à jour, accessible à tous, avec des photos de qualité pour faciliter le choix des produits et est disponible pour tous en version numérique.
- Commande en ligne : Une plateforme simplifiée permettant aux clients de passer leurs commandes directement, éliminant ainsi la nécessité d'impressions physiques.
- Facturation électronique : La facturation numérique permet de réduire l'utilisation de papier et de simplifier le suivi des documents.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche plus écoresponsable, tout en offrant à nos clients des outils modernes, pratiques et plus rapides.

Fin 2024, nous avons mis en place un service de prêt de matériel aux salariés. Cette initiative vise à faciliter l'accès à des équipements professionnels et techniques, réduisant ainsi les coûts personnels et optimisant le partage des ressources. Ce projet s'inscrit pleinement dans notre démarche RSE, promouvant une gestion plus durable et solidaire des équipements de l'entreprise.

projets 2025

Dématérialisation des notes de frais Notilus

CONSULTER NOTRE CATALOGUE

Autobest collection 2025

► TÉLÉCHARGER



Gestion des déchets

La gestion des déchets est un enjeu environnemental important pour réduire l'impact de notre activité sur l'environnement et fait l'objet d'un engagement fort de notre part.

TRI ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

Dans le cadre de notre engagement en faveur du recyclage, le Groupe RONDY met en place un tri sélectif « 5 flux », permettant de séparer et valoriser le bois, le carton, le papier, le plastique et les métaux.

Des procédures de tri des déchets sont mises en place dans nos différentes zones afin de sensibiliser et encourager notre personnel à adopter les bonnes pratiques.

Nous collaborons avec des prestataires locaux agréés pour la collecte des différents types de déchets. Des bordereaux de suivi nous sont transmis afin de garantir leur réutilisation ou leur élimination dans des filières conformes. Nous analysons ces Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD) de manière quantitative et qualitative afin d'évaluer les volumes par type de déchet ainsi que leur mode de valorisation ou de destruction.

Type de déchets	2023 (t)	2023 (%)	2024 (t)	2024 (%)	Différence
Métaux	31,00	24,05	21,79	16,26	-29,7%
Cartons	62,62	48,59	74,10	55,31	-18,3%
Bois	18,10	14,04	18,00	13,44	-0,6%
Plastiques	1,06	0,82	2,18	1,63	105,7%
Tous déchets (DIB)	16,10	12,49	17,90	13,36	11,2%
Total	128,9	100	134,0	100	3,9%
Total Valorisation	87,51%		86,64%		-1,04%

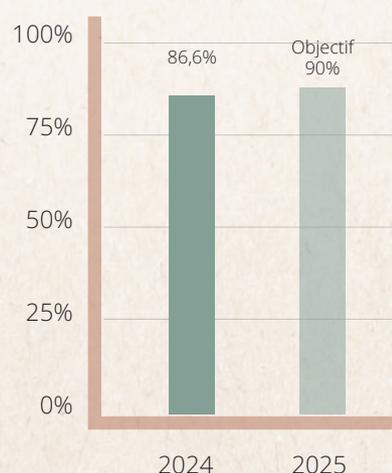
Tableau : Evolution et comparaison 2023-2024 revalorisation des déchets

En 2024, la quantité de nos déchets métalliques a connu une forte diminution de 30 % par rapport à 2023. Cette baisse s'explique principalement par une réduction du nombre de grands chantiers sur notre site. En effet, l'année 2023 avait été marquée par la rénovation de l'éclairage avec le remplacement de l'ensemble des néons ainsi que par la réorganisation de certains ateliers, générant ainsi un plus gros volume de déchets métalliques.

Pour 2025, notre objectif principal est de réduire autant que possible le taux de Déchets Industriels Banals (DIB) en optimisant notre gestion des déchets. Pour ce faire, nous visons à augmenter significativement le taux de revalorisation des déchets plastiques grâce à un projet spécifique, avec une démarche forte de communication interne et une multiplication des points de collecte des plastiques dans l'atelier. Ce dernier nous permettra de mieux

trier, collecter et recycler ces matières, renforçant ainsi notre engagement en faveur d'une gestion plus durable et responsable des déchets sur notre site.

Taux de valorisation de déchets





Dès la conception des bâtiments en 1990, un système de convoyage et de compactage a été installé sous la dalle de l'entrepôt pour collecter les emballages carton générés par le groupe et favoriser leur valorisation ultérieure.

Nous mettons également en place des actions préventives afin de réduire les déchets à la source et en assurons un suivi rigoureux. Pour le Groupe RONDY, le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit. C'est pourquoi nous avons déployé divers outils visant à minimiser au maximum les rebuts issus de notre production :

- En cas de rebut, nous collaborons avec différentes associations notamment la Croix-Rouge Française.
- Dans une démarche écoresponsable, notre groupe valorise les cartons de suremballage reçus en leur donnant une seconde vie. Plutôt que de les jeter, nous les réutilisons pour la préparation de nos commandes et leur expédition. Cette initiative permet de réduire fortement notre consommation de nouveaux em-

ballages, de limiter les déchets et de contribuer à une gestion plus durable des ressources.

- Un composteur a été installé à proximité du réfectoire afin de recueillir les déchets alimentaires. Cette initiative permet de réduire significativement la quantité de déchets organiques tout en favorisant leur transformation en un engrais naturel et écologique. Ce compost, réutilisable pour l'entretien des espaces verts, contribue à une démarche de valorisation des biodéchets et sensibilise le personnel aux pratiques écoresponsables.
- Des bacs de tri sélectif ont été installés dans les réfectoires afin de faciliter le recyclage des déchets. Ces bacs, dédiés aux différents types de matériaux recyclables tels que le verre, le papier et les emballages (poubelle jaune), permettent d'optimiser la gestion des déchets et d'encourager les bonnes pratiques auprès du personnel.



projets 2025

Benne dédiée aux produits électroniques usagés

Nous mettrons à disposition une benne dédiée aux produits électroniques usagés.

projets 2025

Valorisation du plastique

Nous installerons dans chaque unité de l'entreprise un bac de récupération de déchets plastique.

projets 2025

Installation de bacs de récupération du papier

Des bacs de récupération du papier sont en cours de mise en place dans les bureaux pour encourager la réutilisation des brouillons et leur donner une seconde vie.

PROMOTION & SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Le Groupe Rondy s'engage à offrir à ses clients des services clairs et responsables en matière de services de récupération et de recyclage des produits. Ainsi, les consignes de tri sont indiquées de la manière la plus compréhensible possible sur chacun de nos produits pour guider l'utilisation vers une gestion responsable de la fin de vie de ses équipements, permettant un recyclage facilité.

De plus, notre service après-vente met à disposition tout un programme d'accompagnement pour prolonger la durée de vie de nos produits, avec une liste étendue de pièces détachées, et des conseils, par courriel et téléphone, pour le diagnostic et la réparation, afin d'éviter le gaspillage et la mise au rebut du produit complet.



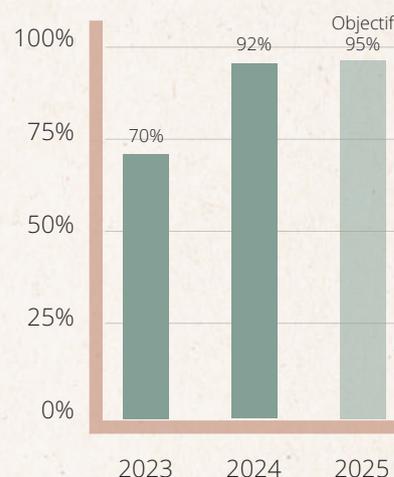
GESTION DES SUBSTANCES DANGEREUSES

Au sein du groupe, les déchets dangereux sont rigoureusement suivis afin de garantir leur gestion conforme aux normes environnementales. Un système de traçabilité est mis en place pour s'assurer que ces déchets sont correctement collectés, stockés et éliminés par des prestataires agréés.

Toutefois, pour renforcer ce suivi et améliorer encore la gestion de ces déchets, une réflexion est en cours concernant l'implémentation d'un système de gestion digitalisé des produits dangereux, permettant de les tracer en temps réel et d'assurer une meilleure sensibilisation des employés sur les bonnes pratiques à adopter.

Notre priorité constante est de réduire autant que possible l'utilisation de produits dangereux. Par exemple, l'entretien des sols est réalisé à base d'eau ozonée depuis 4 ans, évitant l'utilisation de substances nocives pour l'environnement ou les utilisateurs. Lorsque cette réduction s'avère irréalisable, nous veillons à former nos salariés à leur utilisation en toute sécurité et assurons un stockage conforme, accompagné de la gestion des Fiches de Données de Sécurité (FDS) correspondantes.

Fiabilité politique de stockage



QUELQUES CHIFFRES (2024)



Nous disposons également de kits absorbants afin de maîtriser le risque de pollution en cas de déversement accidentel.

Sensibilisation et Engagement des Collaborateurs

BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

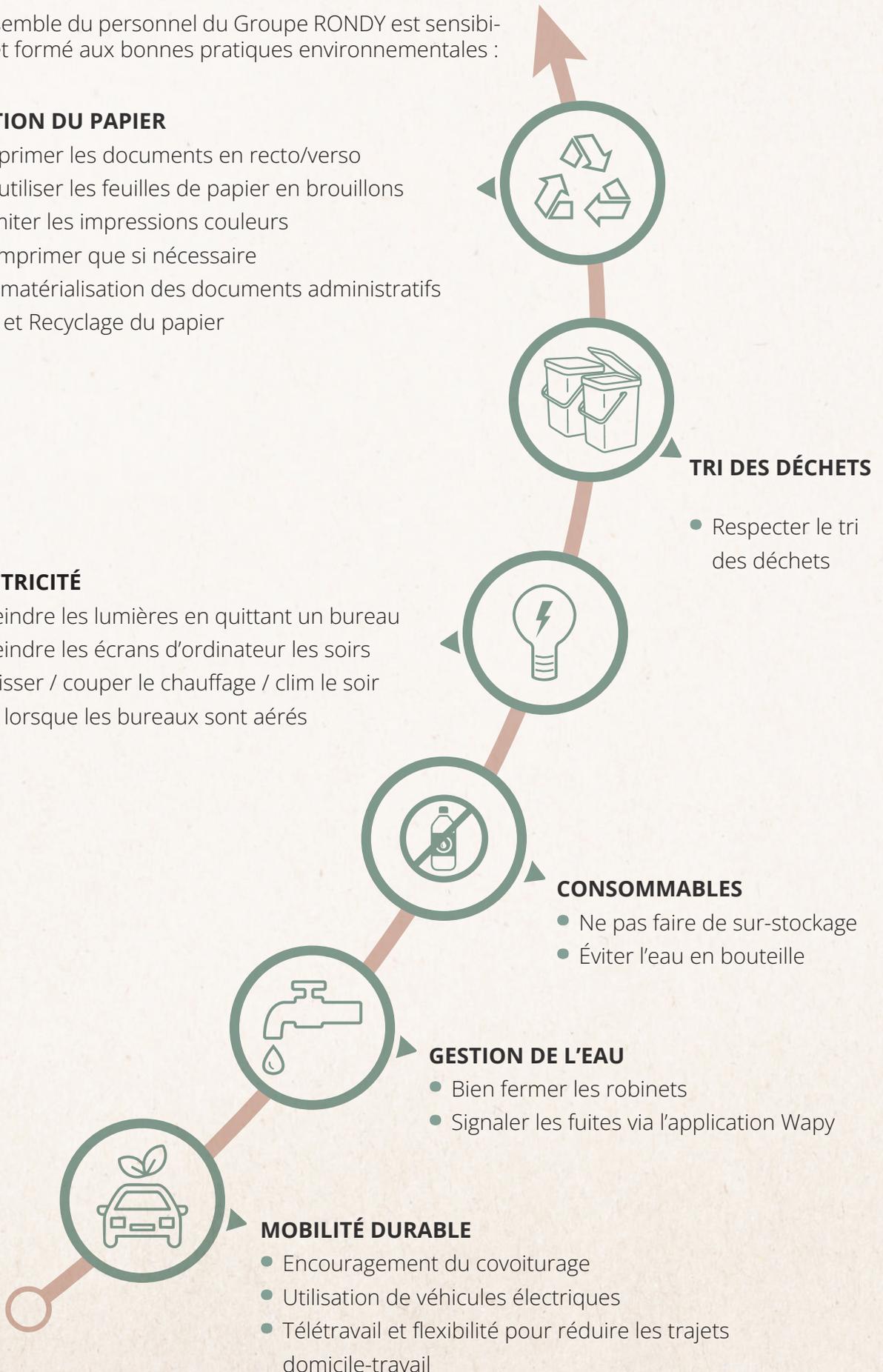
L'ensemble du personnel du Groupe RONDY est sensibilisé et formé aux bonnes pratiques environnementales :

GESTION DU PAPIER

- Imprimer les documents en recto/verso
- Réutiliser les feuilles de papier en brouillons
- Limiter les impressions couleurs
- N'imprimer que si nécessaire
- Dématérialisation des documents administratifs
- Tri et Recyclage du papier

ÉLECTRICITÉ

- Éteindre les lumières en quittant un bureau
- Éteindre les écrans d'ordinateur les soirs
- Baisser / couper le chauffage / clim le soir ou lorsque les bureaux sont aérés



TRI DES DÉCHETS

- Respecter le tri des déchets

CONSOMMABLES

- Ne pas faire de sur-stockage
- Éviter l'eau en bouteille

GESTION DE L'EAU

- Bien fermer les robinets
- Signaler les fuites via l'application Wapy

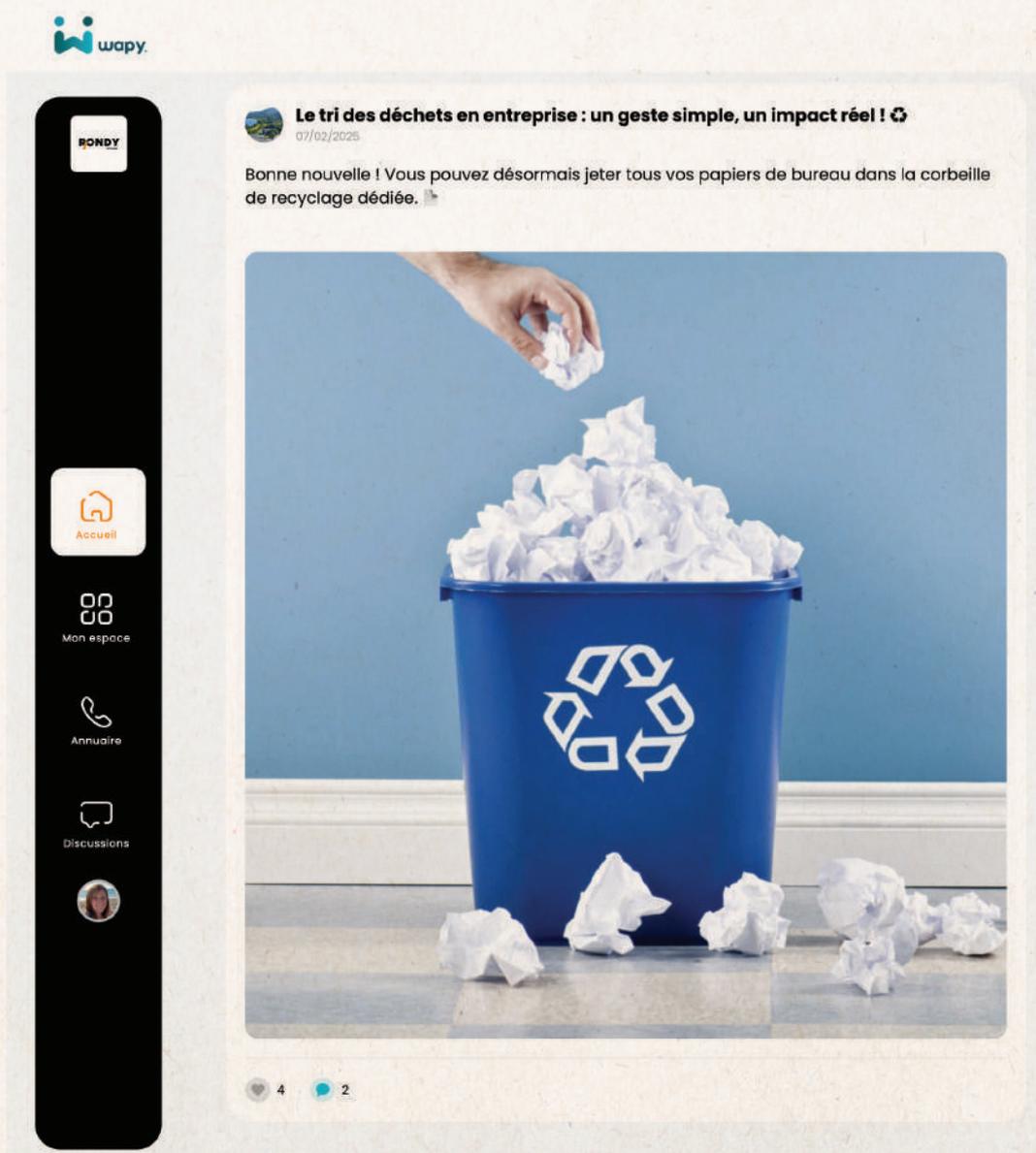
MOBILITÉ DURABLE

- Encouragement du covoiturage
- Utilisation de véhicules électriques
- Télétravail et flexibilité pour réduire les trajets domicile-travail

En 2025, le Groupe Rondy renforce son engagement environnemental avec un programme de sensibilisation aux enjeux écologiques. Tout au long de l'année, des événements seront organisés autour de dates clés afin de proposer des ateliers et des challenges écoresponsables. L'objectif, encourager nos collaborateurs à adopter des pratiques plus durables et renforcer notre démarche environnementale de manière ludique et participative !

COMMUNICATION TRANSPARENTE

Afin de promouvoir nos engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale, nous mettons en avant nos bonnes pratiques tant en interne qu'en externe. Au sein de l'entreprise, nous encourageons nos équipes à adopter des comportements responsables à travers des formations, des sensibilisations et des initiatives collaboratives. En externe nous partageons nos actions et résultats sur nos différents réseaux de communication, notamment notre site web, nos réseaux sociaux et via notre rapport RSE. Cette transparence vise à informer et à inspirer nos parties prenantes, tout en renforçant notre engagement envers un développement durable et responsable.

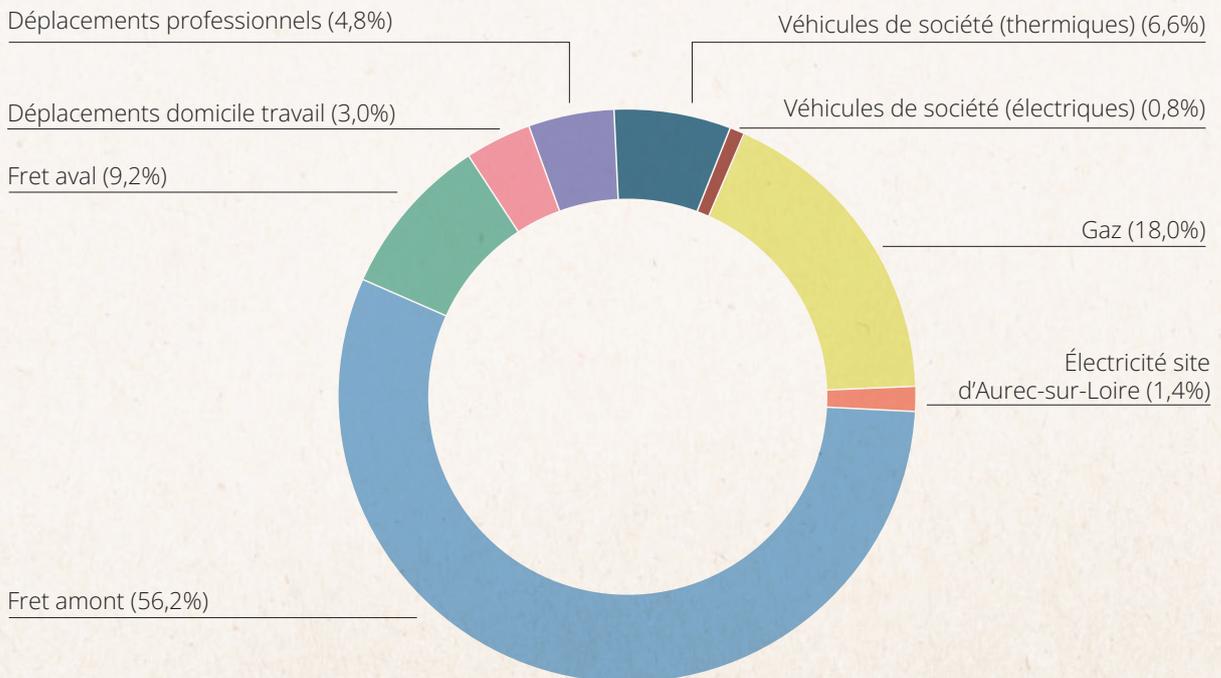


Bilan carbone 2024

BILAN 2024 ET COMPARAISON

		2023		2024	
SCOPE 1	Unité	Donnée	Pourcentage	Donnée	Pourcentage
Véhicules de société (thermiques)	tCO ₂ eq	199	13,7%	109	6,6%
Gaz	tCO ₂ eq	242	16,8%	299	18,0%
Climatisation	tCO ₂ eq	5	0,4%	-	0%
Sous-total SCOPE 1	tCO ₂ eq	447		408	
SCOPE 2					
Véhicules de société (électriques)	tCO ₂ eq	4	0,3%	13	0,8%
Électricité site d'Aurec-sur-Loire	tCO ₂ eq	23	1,6%	23	1,4%
Sous-total SCOPE 2	tCO ₂ eq	27		36	
SCOPE 3					
Fret amont	tCO ₂ eq	685	47,3%	931	56,2%
Fret aval	tCO ₂ eq	156	10,8%	152	9,2%
Déplacements domicile-travail	tCO ₂ eq	56	3,9%	50	3,0%
Déplacements professionnels	tCO ₂ eq	77	5,3%	80	4,8%
Sous-total SCOPE 3	tCO ₂ eq	973		1213	
TOTAL EMPREINTE CARBONE	tCO ₂ eq	1 447	100%	1 657	100%

Comparaison des données chiffrés du bilan carbone de 2023 et 2024



Bilan carbone 2024

Cette visualisation permet de comparer les variations par rapport à l'année précédente et d'identifier les principales sources d'émissions, offrant ainsi une base pour orienter les actions de réduction et d'optimisation.

OBJECTIFS 2024 ET VISION 2025 : STRATÉGIES ET PERFORMANCE

Thématique	Actions envisagées et objectifs 2024	Application	Efficacité	Perspective 2025
Fret Amont	Priorisation du transport ferroviaire entre le port et nos installations.	Faible. Quelques trajets ferroviaires en 2024 pour le transport de marchandises.	Marginale.	Augmenter le fret ferroviaire. Favoriser le transport maritime au plus près de notre site. Transport de nos marchandises par bateau jusqu'à Lyon, afin de réduire significativement notre dépendance au transport routier et économiser ainsi des quantités appréciables de CO ₂ .
Fret Aval	Politique d'optimisation du remplissage de nos chargements, en favorisant dès que possible les regroupements multi-sociétés pour un même client.	Forte.	Baisse émissions de 156 t à 152 tCO ₂ eq entre 2023 et 2024, pour un volume livré en augmentation.	Continuer nos efforts en ce sens et favoriser des transporteurs logistiques utilisant des véhicules à faibles émissions, tels que des camions fonctionnant aux biocarburants (B100 par exemple) ou à l'électricité, ainsi que des navires équipés de technologies de réduction des émissions.
Déplacement domicile travail	Incitation du télétravail et la promotion du covoiturage.	De plus en plus adopté.	L'impact de ces initiatives est encore relativement faible, même si une évolution positive est à noter sur le covoiturage (le taux de covoiturage ayant progressé de 6% en 2023 à 11% en 2024).	Pour 2025, nous souhaitons renforcer notre communication sur ce point et que mettre plus en avant les mobilités douces. Nous continuons à déployer des infrastructures adaptées, telles que des abris à vélo à destination de nos collaborateurs, ainsi que de des bornes de recharge pour véhicules électriques, d'ici à 2027.
Déplacement professionnels	Priorisation des visioconférences et encouragement du covoiturage. Priorisation du train.	Forte.	Sur 2024, ces déplacements ont évité 6,4 tCO ₂ .	Poursuivre cette année.
Véhicules de société (thermique et électrique)	Électrification de notre parc de véhicules de société.	Forte.	Forte baisse des consommations de carburant fossile (-45%).	Poursuivre cette année.
Consommation électricité site	Processus de relamping au sein de notre entrepôt logistique. Optimisation du chauffage des bureaux.	Forte. Relamping finalisé à 100%.	Forte baisse de consommation électrique par rapport à 2021.	Sensibilisation des salariés à l'économie électrique. Une fois la rénovation de notre bâtiment achevée, nous prévoyons l'installation de panneaux solaires en toiture pour 2027. Ce projet à long terme vise à renforcer notre autonomie énergétique tout en réduisant notre empreinte carbone.
Gaz	Optimisation du chauffage de l'atelier.	Forte.	Gaz (+1,70%) Nous avons réalisé de nombreux travaux qui ont entraîné des pertes thermiques momentanées.	Projet de rénovation début 2025-2026 : Isolation du toit afin d'améliorer l'efficacité énergétique de nos bâtiments. Cette initiative permettra de limiter les déperditions thermiques et de mieux conserver la chaleur en hiver, réduisant ainsi notre besoin en chauffage.



RONDY
Groupe

Groupe RONDY
1349 rue de l'Industrie
43110 Aurec-sur-Loire
Tél. 04 77 35 10 10

Ce document est la propriété du Groupe RONDY. Tous droits réservés, toute reproduction est interdite.
Réalisation : service Marketing Groupe RONDY. © Crédits photos : Groupe RONDY - Adobe Stock - Freepik.
Ce document a été optimisé pour un usage numérique. N'imprimez que si nécessaire.